

BIRIATOU



2010

BIRIATUko Aldizkaria

bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE



Chers Biriatar,

La vie municipale se déroule avec volontarisme et ambition, animée du souci constant d'un meilleur bien-être de notre population.

Cependant, des éléments extérieurs que nous ne contrôlons pas, viennent perturber notre sérénité en introduisant le doute et l'incertitude, comme par exemple :

- La crise économique et financière qui touche certes la vie municipale mais, bien plus, bon nombre d'entre nous et toujours les plus fragiles.
- Le projet LGV que nous combattons avec force et détermination car inutile, dispendieux et destructeur du point de vue humain et environnemental.
- L'ébauche d'une nouvelle autoroute que nos voisins d'outre Bidassoa se sont permis de tracer sans même nous consulter.

Pour autant, nous continuons sans faiblir notre action et je peux dégager certains éléments :

- Le PLU document essentiel pour conduire une gestion réfléchie de l'espace mais difficile à élaborer et souvent sujet à critique.
- Le classement de l'église au titre des monuments historiques, le 16 décembre, que nous avons voulu dans le double objectif d'envisager sa réhabilitation intérieure subventionnée et, d'autre part, pour solliciter l'inscription de la commune dans le cercle très fermé des plus beaux villages de France.
- L'installation réussie de notre atelier municipal avec l'implantation simultanée de deux entreprises locales. Nous avons, en même temps, terminé l'aménagement et les équipements de la route dite de Mankarroa (RD811).

Bref, tout le programme prévu a été réalisé.

Pour l'année à venir je veux ouvrir quelques objectifs en plus, bien sûr, de la gestion courante :

- Approuver le PLU après la période administrative et de concertation en cours c'est-à-dire au courant de l'été.
- Construire une aire de jeux pour les enfants à Gaztelu Berri.
- Prévoir l'aménagement minéralisé des allées du cimetière qui donne sur la route d'Arruntz.
- Organiser les rencontres de quartiers.
- Conduire une réflexion sur la réhabilitation du local qui sert, pour l'instant, d'atelier municipal derrière le Xoldo.
- Refaire le surfaçage du sol du fronton du bourg et envisager l'amélioration des gradins

La gestion municipale me passionne toujours autant et je mesure bien les conséquences des décisions que nous sommes appelés à prendre et que nous prenons dans la recherche permanente de l'intérêt général.

Je tiens à féliciter les heureux parents qui ont donné naissance à 20 nouveaux Biriatar cette année. Année exceptionnelle !

Je veux également avoir une pensée pour tous ceux qui, cette année encore, ont eu à souffrir d'événements personnels ou familiaux. Qu'ils soient assurés de toute mon affection.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année nouvelle. Que la sérénité, la santé et le bonheur soient vos compagnons de route tout au long de 2011.

En toute amitié.

Biriatar agurgariak,

Herriko bizia borondate onez eta ausardiaz eramaten dugu, beti ere gure herritarren izate onari pentsatuz.

Alta, gure esku ez diren kanpoko elementu batzuk gure lasaitasuna trabatzen dute, duda eta ziurgabetasuna sartuz. Hona zenbait adibide :

- *Zailtasun ekonomiko zein finantzarioak, herriko bizia hunkitzen dutenak, bai eta ere gutariko aintz, batez ere ahulenak.*
- *AHT proiektua, horren kontra indarrez eta ausardiaz borrokatzen segitzen dugularik, alferrikakoa, biziki kario eta hondatzaile delako giza zein ingurumen mailan.*
- *Autopista berri baten aipamena, Bidasoaren bestaldean diren gure auzokoak pentsatzera ausartu direnak, guri aipatu gabe.*
- Hala ere, gure eginbeharrekoa segitzen dugu gure indarra galdu gabe eta elementu batzu ageri dira :*
- *Hirigintza tokiko plana, ezinbesteko dokumentua, lurraldearen kudeaketa egokitu bat eramateko, bideratzeko zaila eta maiz kritikak eragiten baditu ere.*
- *Elizaren sailkapena, monumentu historiko gisa, abenduaren 16an, bi helbururekin pentsatu genuena, batetik, dirulaguntzen bidez, barneko arraberritzea bideratu ahal izateko eta bestetik, herriaren izena emateko Frantziako herri politenak osatzen dituen elkarte hetsian.*
- *Gure herriko tailerraren instalazio egokia, tokiko bi enpresak lekuan berean ezarri direlarik. Denbora berean, Mankarroa (RD811) izeneko bidearen arraberritzea eta ekipamenduak bukatu ditugu.*

Azkenean, aurreikusiriko programa gauzatua izan da.

Heldu den urterako helburu berriak finkatu ditut, bistan dena, ohiko kudeaketaz gain :

- *Hirigintza tokiko plana adostu garai administratiboa zein gogoeta garaiaren ondotik, hots udan zehar.*
- *Haurrentzako gune bat eraiki Gaztelu Berri.*
- *Arruntz bidera arribatzen diren hilerriko etorbideak mineralen bidez arraberritzea aurreikusi*
- *Auzoen arteko bilkurak antolatu*
- *Gogoeta bat eraman herriko tailer gisa baliatua den lokalaren arraberritzeari buruz, Xoldo gibelean*
- *Herri barneko pilota plazaren zola hobetu*
- Herriaren kudeantza beti ere gustoko dut eta hartu behar ditugun eta hartzen ditugun erabakien ondorioak behar bezala neurtzen ditut beti interes orokorrari begiratuz hartuak baitira.*

Aurten 20 Biriatar sortu berrien gurasoak zoriondu nahi ditut. Urte bikaina !

Pentsatu nahi dut, aurten ere sufritu dutenei, gertakari pertsonalak edota familiari loturikoengatik. Segur izan daitezela nire atxikimenduz.

Bukatzeko urte berri on bat desiratzen dizuet deneri. Lasaitasuna, osasuna eta zoriona zuen bidelagun izan daitezela 2011. urtean zehar

Adeitasunez.

Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Communauté
de Communes Sud Pays Basque

Bourses communales d'enseignement supérieur : depuis la rentrée 2010, la commune propose une aide de 100 à 400 euros aux jeunes effectuant des études supérieures. Chaque étudiant domicilié dans la commune peut percevoir une bourse, d'un montant variable selon ses revenus, même s'il ne bénéficie pas des bourses départementales ou de l'état. Vous pouvez consulter les conditions d'attribution et les modalités de versement de cette aide sur le site www.biriatou.fr

Goi mailako irakaskuntzarako herriko dirulaguntzak :

2010eko sartzetik aitzina, herriak 100 eta 400 euro arteko laguntza bat eskaintzen die goi mailako ikasketak egiten dituzten gazteei.

Herrian bizi den ikasle bakotzak dirulaguntza bat ukaiten ahal du, bere diru iturrien arabera dena, departamendu edo estatu mailako dirulaguntzarik ez badu lortzen ere.

Laguntza hori lortzeko irizpideak zein ordainketarako baldintzak gure webgunean begiratzen ahal dituzue : www.biriatou.fr

Repas des aînés : C'est le 23 janvier que les Biriatar de plus de 60 ans se sont retrouvés pour un apéritif très convivial au Xoldo, prélude à l'excellent repas servi à l'auberge Hiribarren. Rendez-vous est pris pour 2011 : ce sera le 5 février, aux Jardins de Bakea.

Présence verte : Pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles en toute sécurité, Présence Verte propose un service de télésurveillance.

Le CCAS participe au coût de ce service, afin de le rendre accessible à tous. Renseignements à la mairie.

Colis de Noël : En décembre, les élus du CCAS ont porté de beaux paniers, bien garnis, aux personnes âgées isolées de la commune. Une visite bien appréciée par nos aînés isolés en cette période de fête.

Les jeunes handicapés n'ont pas été oubliés : ils ont reçu un bon d'achat de 70 euros, pour choisir leur cadeau de Noël.

Secours exceptionnels : Un budget est prévu pour une aide financière ponctuelle, un coup de pouce, quand la situation devient trop difficile pour une personne ou une famille.

PETITE ENFANCE

Dans le cadre d'une convention avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale, la commune participe au financement des structures pour l'accueil des tout petits.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) : lieu de rencontre et d'échange pour les assistantes maternelles, le RAM propose aussi des ateliers éducatifs pour les enfants et dispense aide et conseil aux parents à la recherche d'un mode de garde.

Contact : Valérie LASSALLETTE
05 59 59 72 72

La Crèche Familiale : une grande souplesse de fonctionnement, un encadrement professionnel rassurant, et un coût modulé selon les revenus. La crèche familiale a bien des atouts pour séduire les parents ... et les enfants.

Contact : Martine IRAZOQUI
06 84 96 64 81

Pour solliciter une aide du CCAS, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Gure laguntza sozialeko herriko zentroak laguntza desberdinak eskaintzen ditu.
Laguntza bat galdegiteko, harremanetan sar zaitezke herriko etxearekin.

**SOMMAIRE
AURKIBIDEA**

1 CCAS LSHZ

2 Lantoki

**4 Embellissement
Apainketa**

**5 Nouveau parking à
Mankarroa
Aparkaleku berria
Mankarroan**

**6 Aménagement - Travaux -
Voirie
Antolaketak - Obrak - Bideak**

10 Église Eliza

**12 Vie scolaire
Eskolako bizia**

**13 Accueil Loisirs Sans
Hébergement (ALSH)
Aterberik Gabeko Aisialdi
Zentroa**

**14 Projet LGV AHT
Proiektua**

**15 Projet d'autoroute
Autobide Proiektua**

**16 Langue basque ; TNT
Euskara ; TNT**

**17 Environnement - Forêt -
Montagne
Ingurumena - Oihana -
Mendia**

**18 PLU
Hirigintza tokiko plana**

**19 Autorisations d'urbanisme
Urbanismoko baimenak**

20 Budget Aurrekontua

21 Contentieux Gatazkak

**22 Communauté de
Communes Sud Pays Basque
(CCSPB)
Euskal herri hegoaldeko herri
elkargoa**

24 Divers Besteak

25 Xoldo

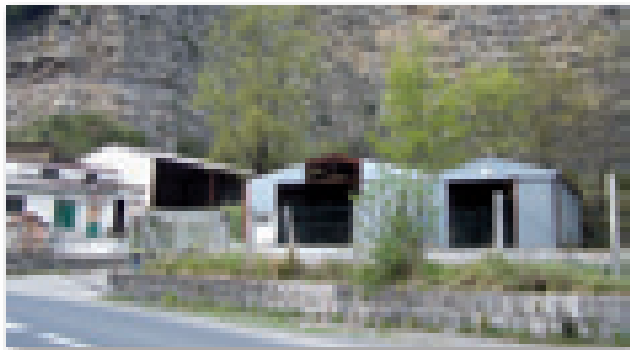
**26 2010 en images
2010 iruditzen**

28 Associations Elkarteak

32 État civil Estatu zibila

**33 Expression des groupes
Taldeen hitza**

LANTOKI



L'ancien site "Machina" a fait place à la nouvelle zone d'activités économiques "Lantoki"

Comme nous l'annonçons dans notre dernière lettre municipale d'informations, les travaux extérieurs du nouvel atelier municipal, sur l'ancien site Machina, ont été achevés en fin d'année.

Cet épisode clôt la réalisation d'une zone d'activités économiques parfaitement intégrée dans le paysage, contrastant fortement avec les anciens locaux.

Pour rappel, ce site communal a longtemps été loué à des sociétés successives de négoce de matériaux de construction. Lorsque l'entreprise CBA a mis un terme à son contrat de location, nous avons décidé de diviser le site en trois lots, l'un restant communal et

les deux autres étant vendus aux entreprises locales ayant proposé les meilleures offres après consultation.

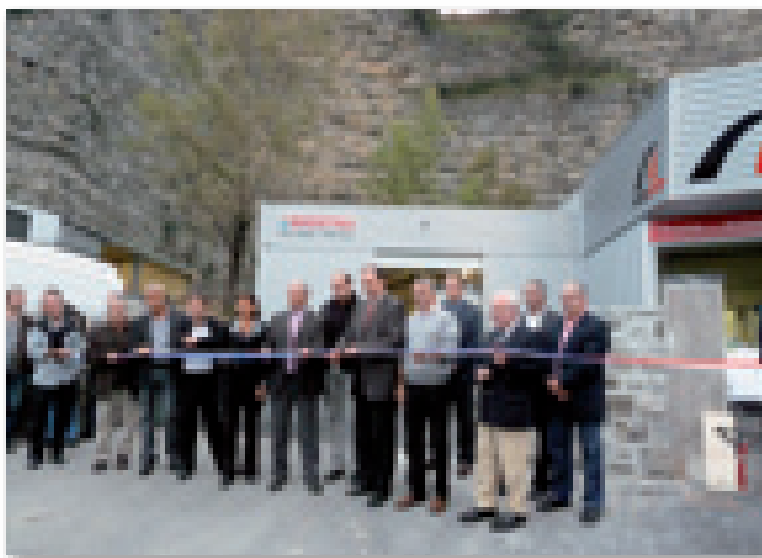
C'est ainsi que l'entreprise CBTP a acheté un lot, d'une superficie de 2 744 m², au prix de 80 000 € et l'entreprise EUROP AUTOSPORT a acquis le second lot, d'une superficie de 1 697 m², pour 72 500 €. Les gérants de ces deux entreprises sont par ailleurs domiciliés dans la commune depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de cette division, nous avons souhaité garder un terrain pour y installer un nouvel atelier municipal, comprenant vestiaires, douches, sanitaires et bureaux, le dépôt actuel, situé au Xoldo, étant devenu inadapté et mal positionné.

Dans un souci d'harmonie, nous avons veillé, de concert avec les entreprises, à ce que l'aspect extérieur de l'ensemble des bâtiments soit homogène.

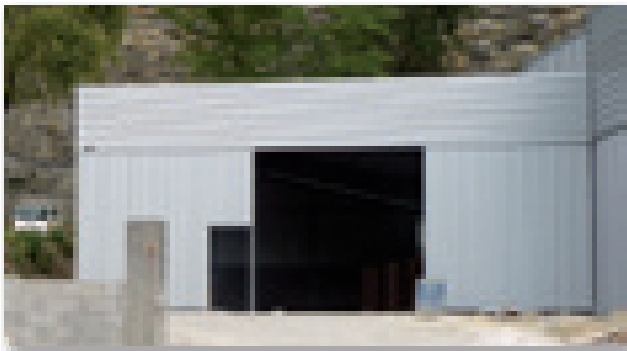
En même temps nous avons, en façade le long de la départementale, créé dix places de stationnement qui serviront aux riverains.

Au final, c'est un aménagement très réussi, nouvellement baptisé "LANTOKI" (lieu de travail), qui a été inauguré le 15 octobre, conjointement par la commune et les entreprises CBTP et EUROP AUTOSPORT.



Inauguration de Lantoki

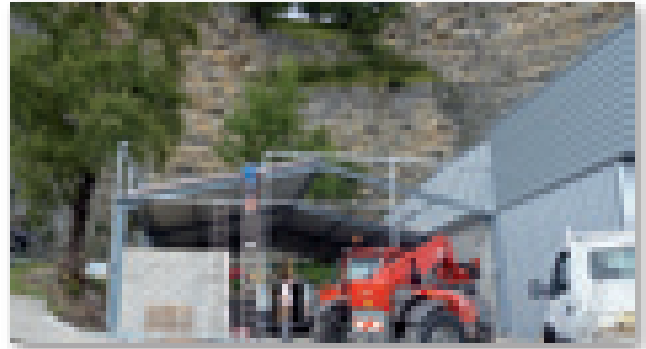
L'atelier municipal



L'atelier municipal, à différentes étapes de sa réalisation

Une mezzanine sera installée en début d'année 2011, afin d'augmenter l'espace disponible et optimiser les rangements.

Herriko tailerra



Le déménagement des locaux, depuis le dépôt du Xoldo jusqu'au nouvel atelier, aura lieu au cours du premier semestre.

Les bureaux



Les bureaux, avant et après travaux

Herriko tailer berriaren kanpoko obrak, Machina deituriko gune ohian, urtearen bukaeran bururatu ziren, berriki izendaturiko « Lantoki » aktibitate gunearen sortzeari bukaera emanez.

Oroitarazteko, herriko gune hori hiru zatitan banatua izan zen, bat, herrikoarena gelditu zen eta beste biak salduak izan ziren, eskaintza hoberenak egin zituzten tokiko

Bulegoak



entrepresi.

Mezzanina delako bat instalatua izanen da 2011ko hastapenean, herriko tailer berrian, erabilgarri den eremua handitzeko eta bilketa optimizatzeko. Behin betiko leku aldaketa Xoldotik tailer berrira, lehen semestroan iraganen da.

EMBELLISSEMENT

APAINKETA



Remise du 1er prix à Charles OYARZABAL, Conseiller Délégué



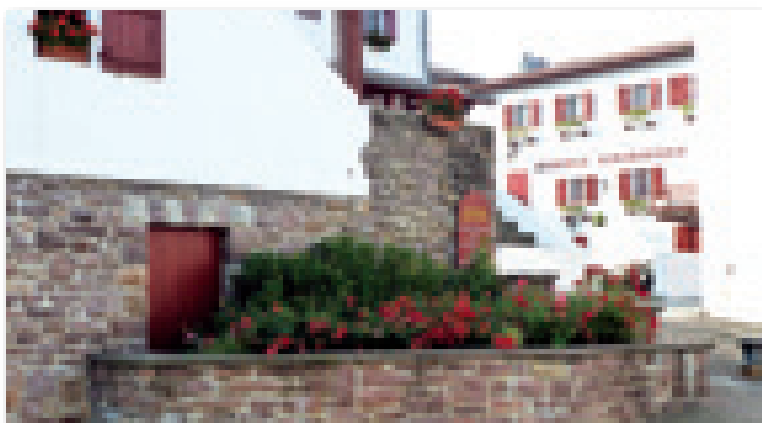
Après avoir obtenu le deuxième prix au concours départemental des villes et villages fleuris en 2009, nous avons reçu cette année le premier prix, lors de la cérémonie de remise des récompenses le vendredi 12 novembre à PAU.

Cette reconnaissance vient couronner un travail quotidien d'entretien des espaces verts, ainsi que les réalisations de l'année, au premier rang desquelles figure le réaménagement du jardin public.



En effet, le jardin public, situé derrière le fronton du bourg, a été totalement transformé au printemps dernier. L'ensemble du jardin a été recouvert d'une couche de gravier fin, de couleur rose, permettant la pratique de la pétanque. Un parterre de fleurs ainsi que des bordures végétales ont été plantés. Enfin, un portail en bois a été installé pour la sécurité des enfants et afin d'interdire l'accès aux chiens.

Traditionnellement, la remise des prix annuels du concours départemental des villes et villages fleuris a lieu en alternance au Béarn et au Pays Basque. L'an prochain, le jury nous fera l'honneur d'organiser cette cérémonie à BIRIATOU, salle polyvalente du Xoldo.



Aurten departamendu mailako herri loreztatuen leihaketako lehen saria irabazi dugu. Errekonozimendu horrek agerian uzten du baratze gintza zaintzeko egunero eramaten ditugun lanak, baita aurten gauzatu direnak, lehenetarikoa bat baratze publikoaren berrantolaketa delarik, zinez moldatua izan baita.

NOUVEAU PARKING A MANKARROA

Conscients du manque de places de stationnement au quartier Mankarroa, nous souhaitons depuis longtemps construire un parking pour les riverains.

C'est pourquoi nous avons essayé, durant plusieurs années, d'acquérir les parcelles situées à la limite de BÉHOBIE, qui appartenaient à l'État comme délaissé de l'aménagement du pont international.

Il aura fallu attendre que la propriété de ces terrains soit transférée au Département des Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, pour que celui-ci accepte de nous céder les parcelles, d'une superficie totale de 457 m², au prix de 4570 €.

Un nouveau parking a ainsi été aménagé durant l'été. Les travaux de voirie ont été réalisés pour un montant total de 17 510 € HT, et les travaux de plantations pour un montant total de 1 515 € HT.

Le parking, réservé exclusivement à l'usage des riverains, est composé de onze places, dont une pour les personnes titulaires de la carte de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

APARKALEKU BERRIA MANKARROAN

Nous avons également profité de la création de ce parking pour y installer des conteneurs poubelles, avec habillage en bois. L'éclairage public avec le remplacement de trois lampadaires vient ainsi terminer le nouvel éclairage public mis en place tout le long de la RD 811 depuis la sortie de l'autoroute jusqu'au pont de BÉHOBIE.

Voilà une réalisation qui achève le bel aménagement de la RD811 et apporte une réponse à la difficulté de stationnement des riverains de cette route très fréquentée.

Badu aspaldi aparkaleku bateraiki nahi dugula herrikoentzat. Goaitatu behar izan da, lehen Estatuaren jabegoan ziren Behobiako mugan kokaturiko lur horiek, orain Departamenduaren pean izatea, azken horrek onar diezagun saltzea.

Herrikoei bakarrik erreserbatua zaien aparkaleku honetan, hamaika leku badira, horietako bat elbarrituen aparkatzeko txartela dutenei zuzendua delarik.

Argiztapen publikoa eta zikinontzientzako zurezko babespenarekin bukatuko dira lanak.



AMÉNAGEMENT

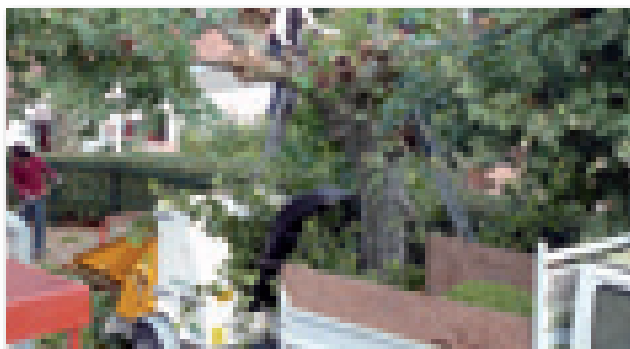
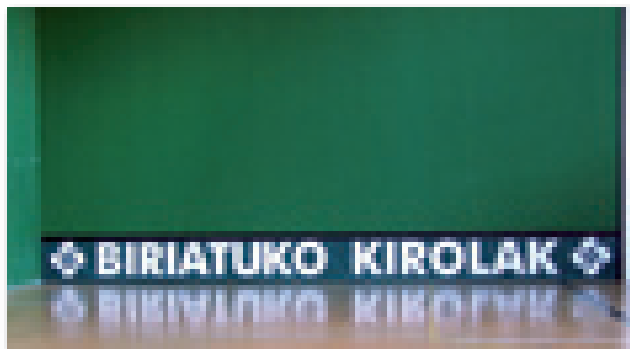
TRAVAUX VOIRIE

ANTOLAKETAK OBRAK

BIDEAK



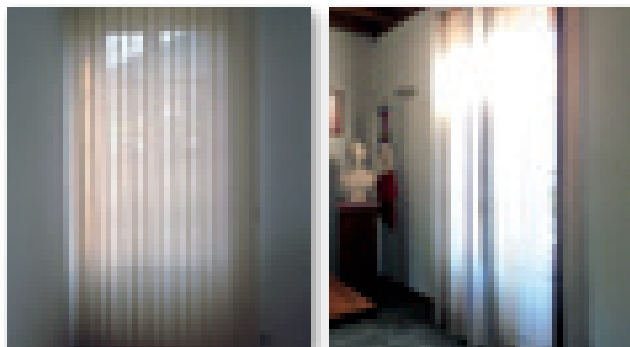
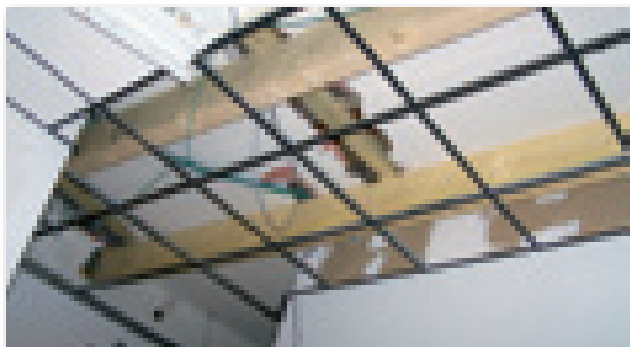
Xoldo - Installation d'un store et d'une banderole sous la txapa
Xoldo - Kanpoko leiho bat eta banderola baten ezartzea txapa azpian.



Élagage des arbres
Zuhaitzen ebaketa



Mise aux normes des pistes
Pisten normetan ezartzea



Mairie : Travaux de confortement du local des archives et installation de rideaux et de stores
Herriko etxea : Artxibategia hobetzeko lanak eta kanpoko leihoen eta erridauen ezartzea



Habillage de conteneurs poubelles
Zikinontzien zurezko babespena



Numérotation des maisons
Etxeen zenbatzea

AMÉNAGEMENT TRAVAUX VOIRIE

ANTOLAKETAK OBRAK BIDEAK



Aménagement du jardin public
Baratze publikoaren berrantolaketa



Carrefour Gaztainalde / Courlécou avant et après aménagement et installation de garde-corps et habillage des containers
Gaztainalde / Kurlaku itzulgunea birrantolatzea eta segurtasun hesiak ezartzea lehenago eta ondotik



Pierre gravée « Ongi etorri - Bienvenue » à l'entrée du bourg
« Ongi etorri - Bienvenue » harri grabatua herri barnearen sartzean



Enrobés à chaud au Chemin de Hézou
Hézou bidearen arraberritzea

PROGRAMME

DE VOIRIE

REALISATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit qu'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) doit être établi dans chaque commune.

Par délibération en date du 28 décembre, le Conseil municipal a décidé d'élaborer ce document, en partenariat avec les services de l'Etat.

Ce document formalisera un diagnostic sur la chaîne des déplacements et un plan d'actions hiérarchisées qui précisera les travaux à mettre en œuvre, progressivement, pour mettre aux normes tout ce qui peut l'être.

Par la suite, nous étudierons la question de l'accessibilité des bâtiments publics et des Établissements Recevant du Public (ERP), en sachant qu'il nous sera très difficile de rendre accessible un bâtiment comme la mairie ou l'église, compte-tenu de son positionnement géographique en hauteur.



BIDEEN MAILAKO

PROGRAMA

BIDEETARAKO ETA EREMU PUBLIKOETARAKO IRISGARITASUN PLAN BATEN (PAVE) BIDERATZEA.

Eskubideen eta xantzen berdintasunaren, elbarrituen parte hartzearen eta herritartasunaren aldeko 2005eko otsailaren 11ko legearen arabera, herri bakotzak bideetarako eta eremu publikoetarako irisgarritasun plan bat (PAVE) finkatu behar du.

Abenduaren 28ko deliberazioaren bidez, Herriko kontseiluak erabaki du dokumentu hori lantzea Estatuko zerbitzuekin elkarlanean.

Dokumentu honen bidez, azterketa bat eginga izanen da leku aldaketa desberdinei buruz bai eta ere bideratu beharko diren obrak zehaztuko dituen ekimen plan bat.

Geroxago, eraikin publikoen eta Publikoa Errezibitzen duten Eraikinen (ERP), irisgarritasuna aztertuko dugu, jakinez, bizi zaila izanen zaigula horrelako lanak egitea eliza edo herriko etxea bezalako eraikinetan, beren altuera mailako kokapen geografikoagatik.

REFECTION

La réfection en enrobés à chaud du Chemin d'Arruntz, du Chemin de Martingoity et de la route de Garlatz sera réalisée au premier trimestre 2011.

Après mise en concurrence, le marché public est attribué pour un montant de 85 650 € HT.

Une réunion préparatoire avant commencement des travaux a eu lieu en mairie le 10 janvier dernier.

Aruntz eta Martingoiti bideen eta Garlartz bidearen arraberritzea 2011ko lehen hiru hilabeteetan egingen da.

PROGRAMME DE VOIRIE

PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La carte européenne de stationnement ou "carte de stationnement pour personnes handicapées" permet à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

La carte européenne de stationnement, remplace les cartes dites "macarons GIC" (grand invalide civil) et "plaques GIG" (grand invalide de guerre).

Des places sont à la disposition des automobilistes à mobilité réduite, au bourg et dans les quartiers. Ces places ne sont pas nominatives. Toute personne titulaire de la carte européenne de stationnement peut les utiliser, à condition d'apposer la carte de manière bien visible dans le véhicule.

En application du code de la route, tout véhicule qui stationne sur une place réservée aux personnes handicapées sans carte européenne de stationnement est en infraction.

Merci à chacun de respecter ces places, afin de faciliter le stationnement des personnes à mobilité réduite.

ATTENTION

Les détenteurs d'un macaron GIC ou d'une plaque GIG délivrés à titre permanent avaient jusqu'au 31 décembre 2010 pour demander le remplacement de ces titres. Leur demande de carte européenne de stationnement sera automatiquement acceptée. Passé ce délai, s'ils continuent à occuper une place de stationnement réservé, ils encourent une contravention.

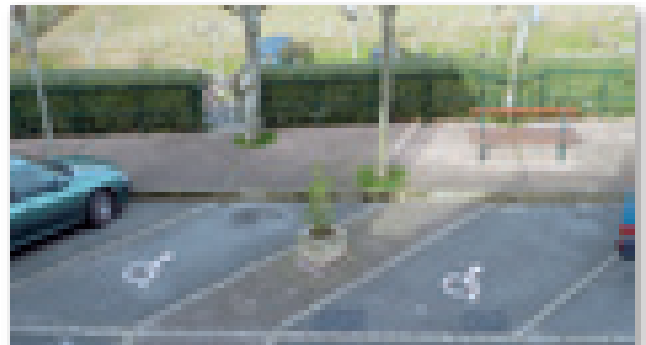
BIDEEN MAILAKO PROGRAMA

ELBARRITUENTZAKO ERRESERBATUAK DIREN APARKALEKUAK

Badira leku batzu autoak dituzten ahalmen urriko pertsonentzako eginak, herri barnean eta auzoetan. Alta, leku horiek ez dira izendatuak. Europa mailako aparkatzeko txartela duen edozeinek balia dezake, baldin eta txartela ongi ezartzen badu bere ibilgailuan, denek ikus dezaten.

Bidearen kodearen arabera, elbarrituei zuzenduriko leku batean aparkatzen den eta europa mailako aparkatzeko txartelik ez duen edozoin ibilgailuk arau-urratze bat egiten du.

Milesker bakotxak leku horiek errespetatzeaz, ahalmen urriko pertsonak errexago aparka daitezten.



Une deuxième place de parking a été réservée aux personnes à mobilité réduite au parking haut du bourg cette année

L'EGLISE SAINT MARTIN

ELIZA



Nous avons obtenu le classement de l'église au rang des monuments historiques afin de transmettre ce patrimoine, dans les meilleures conditions possibles.

Ce classement permettra d'inscrire notre Eglise dans un contexte d'entretien et de rénovation sous couvert de la DRAC pour lui conserver toute son authenticité en bénéficiant de subventions de l'Etat.

Si l'église est très ancienne, il est pourtant difficile de dater sa fondation. Sur un document concernant le prieuré de Subernoà à Hendaye, daté de 1305, on apprend qu'elle en était une annexe.

Elle a subi de nombreuses transformations et ampliatiions au cours des siècles passés, souvent maltraitée lors des invasions espagnoles, elle a souvent été restaurée.

Sa particularité est de se trouver sur le promontoire de la commune en situation dominante, elle suscite la curiosité de bien des visiteurs. L'accès ne se fait que par des escaliers que vous y veniez du fronton ou du cimetière qui l'entoure. Son architecture simple s'impose dans la majesté du site.

La commune s'est engagée depuis une vingtaine d'années dans des investissements importants et tout particulièrement dans l'embellissement des bâtiments communaux. Les derniers travaux de ravalement de l'église datent de juin 2006.

Sous le porche, un escalier abrité mène aux tribunes sur deux étages. Sous ce porche se trouvait jusqu'en 2003 un petit monument commémoratif des deux guerres, celui-ci a été déplacé au petit jardin du souvenir avec l'installation d'une pierre à travers de laquelle est taillé une colombe. L'édifice est entouré de stèles discoïdales vestiges du premier cimetière.

Lortu dugu eliza monumentu historiko gisa sailkatua izan dadin, ondare hori

L'EGLISE SAINT MARTIN

ELIZA

transmititu ahal izateko, ahalik eta baldintza hobereenetan.

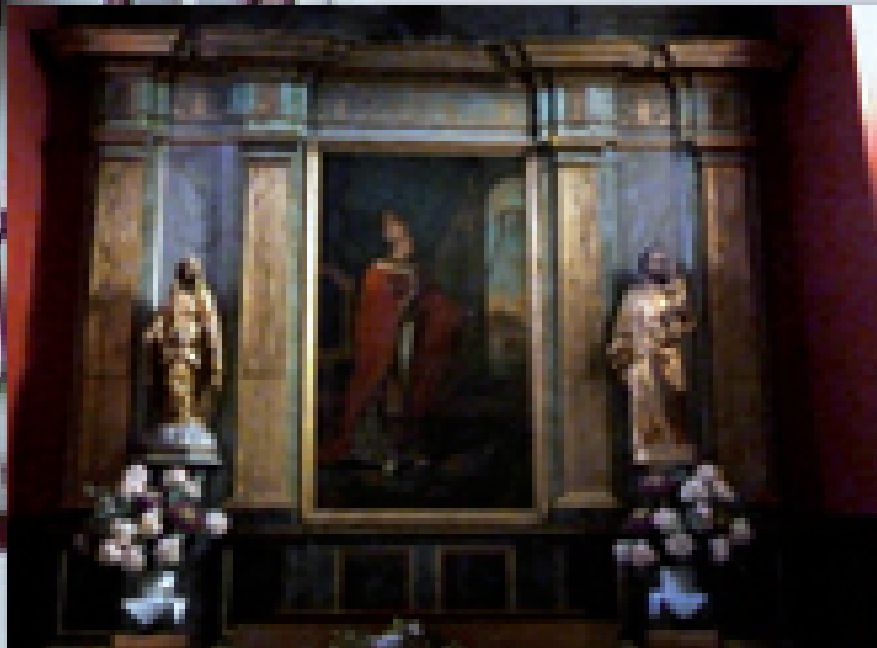
Sailpen horrek bermatzen du gure eliza zaintzeko edota arraberritzeko lanak diruztatuak izaten ahalko direla DRACen bidez. Horrela, elizak bere jatortasuna atxikiko du, Estatuaren dirulaguntzak errezibituz.

A l'intérieur vous êtes accueillis par un grand portrait du Saint Patron, Saint Martin, entouré de deux statues dorées de Notre Dame et de St Joseph. Les murs sont enduits de blanc et font ressortir les pierres apparentes. Si vous avancez vers le côté gauche vous découvrez deux petites niches renfermant deux statuette anciennes l'une de la Vierge à l'enfant l'autre de St Antoine, elles sont protégées par des grilles. Sur le côté gauche, pièce conservée de l'ancien rétable, se trouve le tabernacle en bois doré à la feuille.

Quelques marches séparent le Chœur de la Nef et conduisent vers la sacristie à droite. Nombreux sont les jeunes et moins jeunes qui ont souvenir d'avoir servi la messe des abbés IBARBURU, ZOZAYA, ou encore BEHERAN.

Les cloches et l'horloge rythment le temps, au gré des saisons, et depuis le mois de mai, à la nuit tombée le clocher s'illumine comme un phare, témoin et gardien de notre patrimoine.

Atariaren azpian, estaliriko eskailerraren bidez joan daiteke bi estaietako galerietara. Atari horren azpian, 2003. urte arte ikus zitekeen bi gerlen omenez egindako momumentu ttikia lekuz aldatu da oroitzapenaren baratze ttikira. Uso batek zeharkatzen duen harri bat ezarria izan da. Lehengo hilerriko ondarrak diren harri borobilek inguratzen dute eraikina.



VIE SCOLAIRE

ESKOLAKO BIZIA



Pour carnaval, rois, reines et chevaliers ont animé le village. poésie collective de la classe de CE2/CM1/CM2 a également été primée.

Le groupe scolaire a accueilli 95 enfants à la rentrée 2010 :

- 46 élèves à l'école maternelle dont 42 bilingues.
- 49 élèves à l'école élémentaire dont 30 bilingues.

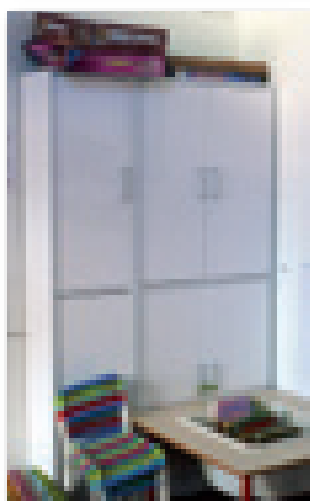
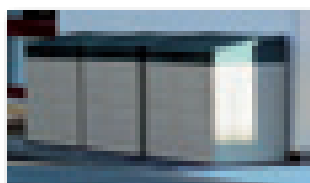
Deux nouvelles enseignantes basco-phones, Bernadette ERRANDONEA et Laeticia NAVARON, ont intégré cette année l'équipe pédagogique. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Des abris ont été installés pour ranger les vélos.

Le grillage a été remplacé et le mur de la cour enduit.

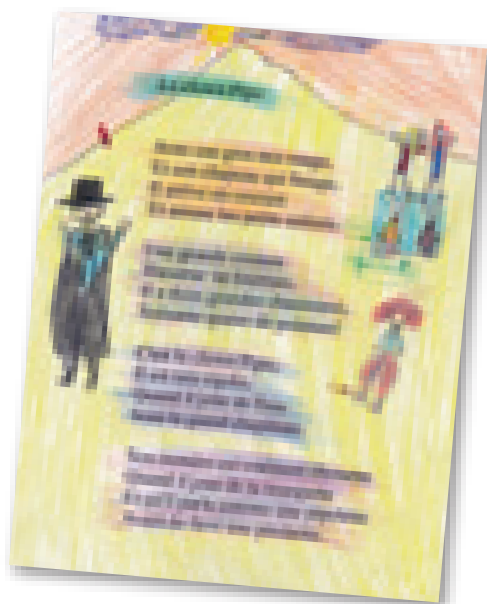
L'école a été équipée de plusieurs armoires de rangement dans la salle des professeurs, le dortoir et les sanitaires, ainsi que de meubles bas et d'étagères dans le hall pour l'alsh.

Pour carnaval, rois, reines et chevaliers ont animé le village.



CONCOURS DE POESIE

Le thème choisi cette année pour le concours de poésie de la ville d'Hendaye, le cirque, a inspiré nos petits écoliers. Bravo à Ainhoa IBARGUREN qui a reçu le premier prix. La poésie collective de la classe de CE2/CM1/CM2 a également été primée.





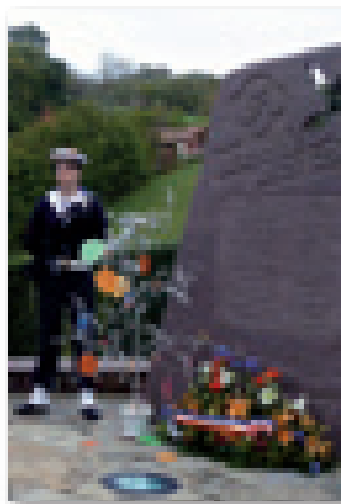
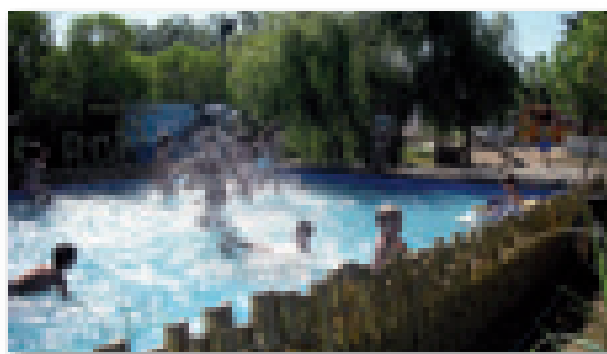
Un merveilleux voyage au pays des châteaux : Du 8 au 11 juin, les élèves de l'école élémentaire ont visité les châteaux de Touraine : Amboise, Blois, Chenonceau, Chambord, Cheverny. Les princesses et les chevaliers ont ainsi pu rêver encore un peu, tout en découvrant l'histoire de France.

ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Ecoute, partage, respect des autres et de la planète, le centre de loisirs s'appuie sur ces valeurs fortes pour proposer des activités éducatives, ludiques et variées.

Parmi les temps forts qui ont enthousiasmé les enfants cette année, on retiendra les grands jeux, la boum indienne, l'arbre de la paix, et bien sûr les après midis cuisine (enfin, surtout gâteaux). Et aussi les sorties :

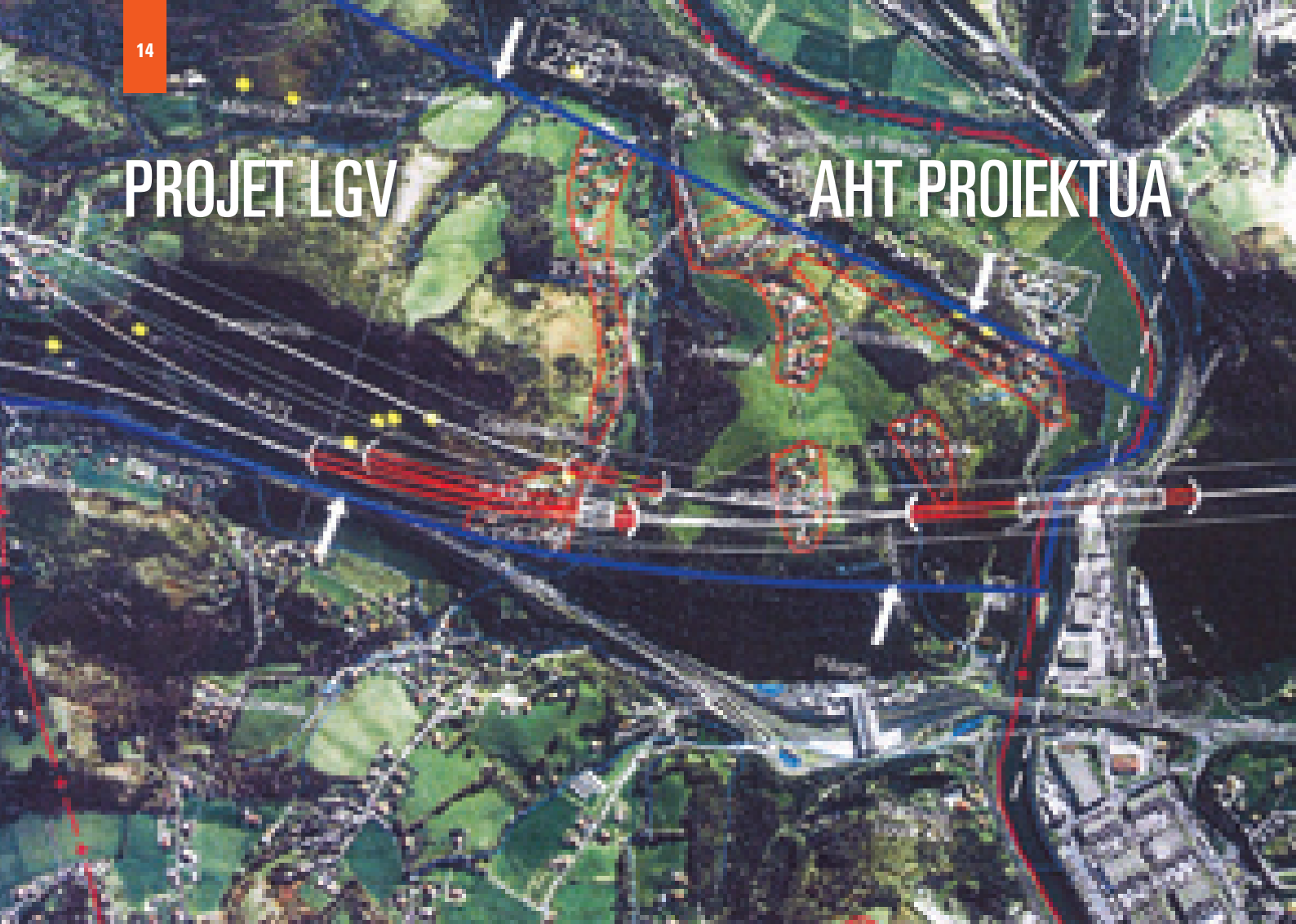
- Bidaparc à Bidart
 - Oihana (parcours accrobranche) à URRUGNE
 - Cinéma (Shrek en 3D) à SAINT JEAN DE LUZ
 - Monte Igueldo (parc d'attractions) à SAINT SEBASTIEN, en topo
 - Oceafaunia à LABENNE (zoo exotique)
 - Musée Asiatica et le lac Marion à BIARRITZ
 - Musée de la sorcière et les grottes de ZUGARRAMURDI
- Sophie, Isabelle, Marie-France, Dolores, nos enfants savent pouvoir compter sur elles pour organiser des jeux, des sorties, proposer des bricolages, préparer de savoureux gâteaux, raconter des histoires, gronder aussi parfois, mais toujours être à l'écoute de chacun et répondre aux besoins de tous.



Le 11 novembre, les enfants de l'ALSH ont fait une belle surprise à tous les participants en déposant au pied du Monument aux Morts un Arbre de la Paix, porteur de messages d'espoir qu'ils ont lus, chacun à leur tour, d'une voix chargée d'émotion. Bel exemple !

PROJET LGV

AHT PROIEKTUA



*Le périmètre d'études est délimité par les bandes bleues.
Les hypothèses de tracés sont en blanc et rouge*

Fin 2009 les 3 Communautés de Communes adressaient au Premier ministre une demande de désignation d'un Médiateur. Celui-ci a été nommé en février, en la personne de Mme MEAUX, et a rendu son rapport en mai. Malgré la prise en compte des demandes des élus locaux et des spécificités de chaque territoire, son intervention n'a pas permis d'arrêter le processus engagé par RFF pour aboutir au projet de ligne nouvelle LGV.

Aussi tous les moyens ont été mis en œuvre pour marquer l'opposition unanime de l'ensemble des communes :

- Refus de participer aux réunions de concertation
- Refus de communiquer tout renseignement en matière d'urbanisme
- Refus d'installer dans les mairies des totems d'information
- Refus des sondages

Malgré tout cela le projet avance et le fuseau a été validé par le Ministre BORLOO lors de son passage à Bordeaux en septembre. Puis M le Préfet a pris deux arrêtés, l'un pour autoriser la Sté FONDASOL à pénétrer dans les propriétés pour effectuer des sondages, l'autre dit de "prise en considération", obligeant les communes à soumettre toutes

les autorisations d'urbanisme concernées à l'avis de RFF.

Le 14 octobre étaient diffusées les premières hypothèses de tracés, un saccage humain et environnemental pour le Pays basque. Une réunion publique a été organisée le 26 octobre pour en informer la population, suivi d'une manifestation d'une grande ampleur au centre de BAYONNE, à laquelle participaient plus de 130 tracteurs en tête de cortège.

Les 3 communautés de communes se sont engagées dans un recours contre l'arrêté de "prise en considération" par l'intermédiaire du Cabinet HUGLO-LEPAGE.

Les commissions travaillent sur les aspects juridiques techniques et financiers.

La proposition est de trouver une solution économique écologique et respectueuse :

LA MODERNISATION ET L'INSONORISATION DES VOIES EXISTANTES.

Nous demandons la nomination d'un collège de personnalités indépendantes, nommées d'un commun accord entre RFF et les Communautés de Communes, qui aura pour mission de superviser l'étude de l'utilisation des voies existantes entre BAYONNE ET HENDAYE. Cette étude devra être conduite par un cabinet indépendant de RFF.

Dans le catalogue des « **Zones sensibles** » faisant partie du rapport de la médiatrice on peut y lire cette phrase :

« *Ce site présente un grand intérêt pour l'activité humaine à caractère résidentiel, éco-touristique, agricole, ainsi qu'au plan patrimonial et paysager* »

Le classement de BIRIATOU parmi les plus beaux villages de France, si nous l'obtenons, renforcera sa protection au regard des agressions extérieures dites « des grands projets ».



Manifestation à Bayonne le 11 décembre

Urriaren 14ean, hedatu ziren bide berrien lehen hipotesiak, hots, giza zein ingurumen mailako hondamendi bat euskal herriarentzat.

Bilkura publiko bat antolatua izan zen urriaren 26an, herritarrek informatzeko. Ondotik, dimentsio handiko manifestaldi bat iragan zen, Baionako zentroan, zeinetan ikus zitezkeen 130 traktore baino gehiago desfilearen lehen lerroan.

PROJET D'AUTOROUTE AUTOBIDE PROIEKTUA

AUTOBIDE PROIEKTU

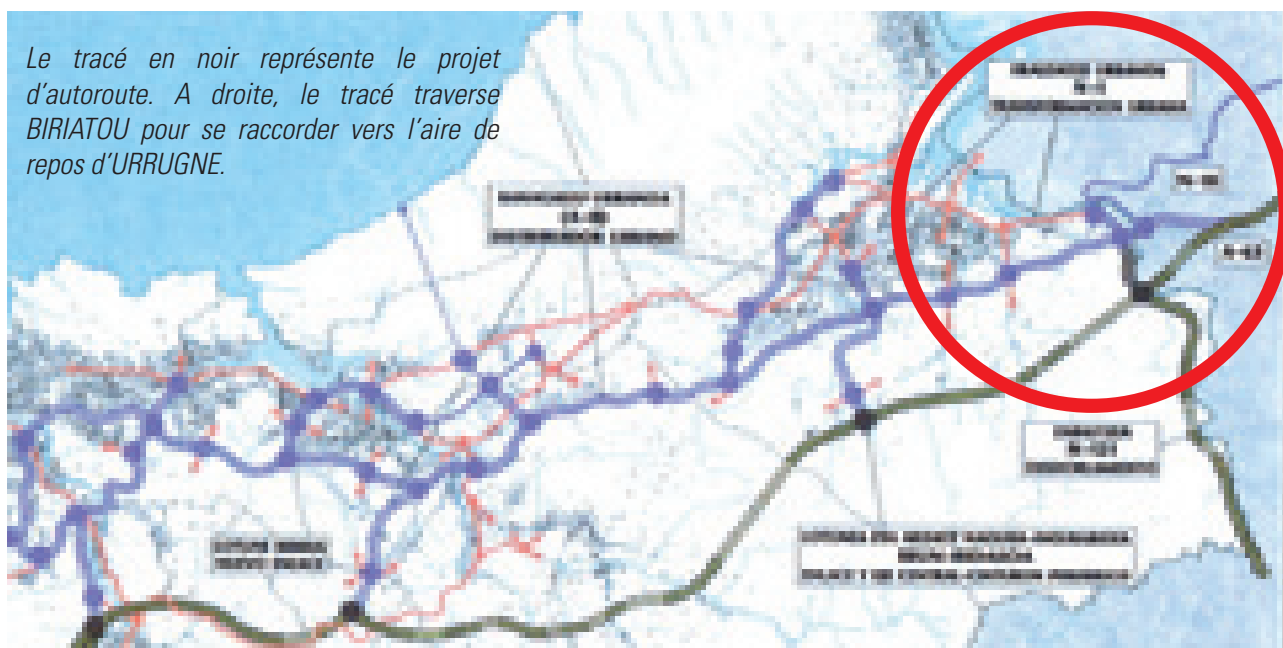
Nous avons récemment découvert l'existence d'un projet autoroutier espagnol, mis en ligne sur le site internet du Gouvernement Autonome d'EUSKADI, qui traverserait le centre de notre village !

Nous avons donc immédiatement pris contact avec le Sous-Préfet de BAYONNE, afin de connaître la position exacte des autorités françaises sur ce sujet. Or, ces dernières n'ont jamais été contactées à ce jour!

Il ne s'agit donc pas, contrairement à la LGV, d'un projet transfrontalier concerté entre les deux États, mais uniquement d'une volonté unilatérale espagnole.

Nous avons écrit un courrier au Gouvernement Autonome d'EUSKADI pour connaître l'état d'avancement et l'intérêt qu'il porte à ce projet, et surtout pour lui demander de le retirer purement et simplement, en faisant valoir notre plus totale désapprobation et notre indignation de voir un pays étranger envisager un projet dans un pays voisin sans même en parler.

Le tracé en noir représente le projet d'autoroute. A droite, le tracé traverse BIRIATOU pour se raccorder vers l'aire de repos d'URRUGNE.



LANGUE BASQUE

Nous poursuivons les actions en faveur du développement de la langue basque dans la vie de la commune, conformément à la convention signée avec l'Office public de la langue basque et la Communauté de Communes Sud Pays Basque (CCSPB) le 17 novembre :

- Deuxième année de formation pour les atsem de l'école.
- Encore plus de traductions dans le bulletin 2010.
- Bilinguisme pour les courriers distribués dans tous les foyers.
- Mise en place d'une signalétique bilingue.
- Visite dans les foyers à chaque naissance pour offrir un colis comprenant deux bavoirs ("egun on" et "gau on"), un cd musical et un triangle "Kasu haurrak" à mettre à l'arrière de la voiture.
- Notre école compte actuellement 72 enfants bilingues sur un total de 95 enfants.

EUSKARA

Gure herrian euskara garatzeko ekimenak segitzen ditugu, azaroaren 17an, Euskal Herri Hegoaldeko Herri Elkargoarekin eta Euskararen Erakunde Publikoarekin izenpetu dugun hitzarmenaren arabera :

- *Bigarren formakuntza urtea eskolako ATSEM-entzat*
- *Oraindik itzulpen gehiago 2010eko herriko aldizkarian.*
- *Elebitasuna etxeetara igorriak diren gutunentzat*
- *Seinaletika elebidunaren bideratzea*
- *Bisita etxeetan, sortze bakotx, opariak emateko, bi elder oihal ("egun on" eta "gau on"), diska bat eta "Kasu haurrak" hirukia autoaren gibelean emateko.*
- *Gaur egun gure eskolak 72 haur elebidun biltzen ditu 95 haurren gain.*



Signature de la convention langue basque. De gauche à droite : Michel IBARLUCIA, Maire d'AINHOA, Président de la Commission langue basque ; Michel HIRIART, Maire de BIRIATOU, Président de la CCSPB ; Max BRISSON, Président de l'Office public de la langue basque.

Ondoan : euskararen aldeko hitzarmenaren izenpetzea.

TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE

La région Aquitaine passera à la télé numérique le 29 mars 2011. A cette date, les foyers non équipés pour le passage au numérique ne recevront plus les programmes TV. Les personnes concernées sont celles qui reçoivent la télé par une antenne râteau sur l'un de leurs postes. Si vous êtes dans ce cas vous verrez défiler un bandeau d'information sur les postes que vous devrez adapter : « *adaptez ce poste pour recevoir la télévision numérique dès maintenant et au plus tard le 28 mars, sinon vous ne recevrez plus la télé.* »

Vous pouvez sous certaines conditions recevoir des aides pour vous équiper.

Des notices d'information sont à votre disposition à la mairie.

Tous les renseignements sur www.tousaunumerique.fr et au 0 970 818 818 (coût d'un appel local).

Pour ceux qui le souhaitent, un point d'information sera également présent à HENDAYE le mercredi 23 mars, sur la place du marché.

ENVIRONNEMENT

FORÊT MONTAGNE

INGURUMENA

OIHANA MENDIA



NATURA 2000

Natura 2000 programaren helburua Larrun / Xoldokogaina mendietan ikus daitezkeen uretako espezie eta eremuak zaintzea da. Laborantza azterketa orokor bat egina izan da aurten.

NATURA 2000

Le programme Natura 2000 a pour objectif le maintien des espèces et milieux aquatiques remarquables à l'échelle européenne.

Cette année a été marquée par le lancement officiel de la phase d'animation du projet Natura 2000 sur le massif de « Larrun / Xoldokogaina ». Cette opération est conduite sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. Après consultation celle-ci a retenu Euskal Herriko Laborantza Ganbara pour assurer le rôle de bureau d'études de maître d'œuvre.

Cette première année, un diagnostic agricole global a été réalisé en vue de replacer l'agriculture au centre du projet. Ce diagnostic pointe du doigt de grandes évolutions des territoires pastoraux, en raison de la diminution du pâturage de montagne et de l'abandon progressif des pratiques agricoles d'entretien.

Des réunions d'informations seront prochainement organisées dans chaque commune pour présenter les résultats des enquêtes agricoles et expliquer les actions concrètes pour 2011.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Elena AGUERRE, chargée de mission Natura 2000 au sein d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, au 05 59 37 53 73

ELAGAGE DES ARBRES

ZUHAITZEN EBAKETA

Sur plusieurs routes communales, les branches des arbres gênent la circulation du bus scolaire ainsi que des camions du SIED, lors du ramassage des ordures ménagères.

C'est pourquoi, pour faciliter la circulation routière et garantir la sécurité des usagers, nous allons procéder en ce début d'année 2011 à une campagne d'élagage de tous les arbres, au droit de la voie publique.

Nous le faisons au titre de la commune mais il convient de rappeler que chaque propriétaire a l'obligation d'assurer l'entretien, donc l'élagage, de ses arbres et que ce n'est pas à la commune d'intervenir. Nous espérons que désormais chacun assumera son rôle.

2011ko hastapenean, zuhaitzen ebaketa kanpaina bat eginen dugu herriko bide batzuen bazterrean.

Oroitarazten dugu jabe bakotzak bere zuhaitzen zainketa zein ebaketa segurtatu behar dituela.

FRELONS ASIATIQUES

LIZTOR ASIARRAK

Pour la première fois cette année, des habitants nous ont signalé la présence de frelons asiatiques. Ces animaux, potentiellement dangereux pour les humains et l'écosystème, se propagent rapidement. Leurs nids sont reconnaissables en raison de leur forme sphérique et de leur emplacement, le plus souvent très en hauteur.

Les nids ne servent qu'une saison, et sont abandonnés en automne/hiver, nous vous demandons de nous signaler leur existence dès que possible, afin de vous donner la marche à suivre pour leur destruction.

Galdegiten dizuegu liztor asiarren ohantzeak jakinaraz diezazkiguzuen, zer egin desegiteko erran diezazuegun.

ARRÊT

DU PLAN LOCAL D'URBANISME

HIRIGINTZA TOKIKO
PLANA

Par délibération en date du 21 décembre 2009 le Conseil Municipal a décidé de prescrire l'élaboration du PLU et la révision du POS partiel afin de doter la commune d'un véritable document de gestion du territoire.

C'est le Cabinet VANEL DULUC qui a été choisi pour conduire l'élaboration du PLU. Après plusieurs réunions préparatoires, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été débattu en Conseil municipal le 29 mars de cette année.

Au total une quinzaine de réunions aura été nécessaire pour mener à bien cette étude. (Une dizaine de réunions concernant la révision venant s'ajouter au travail global).

Nous avons défini les moyens pour la concertation, mise en place du dossier de concertation à la disposition du public en mairie, article dans le bulletin municipal et dans la presse locale, et nous avons tenu à organiser une réunion publique, en fin d'étude, afin de communiquer à l'ensemble de la population l'orientation du document PADD. Celle-ci a donc eu lieu le 17 décembre dernier au cours de laquelle le diagnostic a été présenté par le cabinet d'études et la Chambre d'Agriculture.

Il nous a fallu tenir compte de plusieurs paramètres imposés, compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PLH (Plan Local de l'Habitat) en matière de logements et notamment sociaux, deux documents qui sont de la compétence communautaire. Nous avons dû également suivre la note d'enjeux imposée par l'Etat qui préconise un certain nombre de directives et particulièrement de privilégier l'économie de l'espace.

La population actuelle est d'environ 1200 habitants, la commune, classée zone de montagne, a une surface de 1104 ha, les 2/3 sont compris dans le périmètre de Natura 2000 ; voilà déjà des handicaps qui limitent les espaces constructibles sur la commune.

Le projet LGV, s'il devait se réaliser, impacterait une partie du territoire de la commune. Nos documents étant déjà bien avancés, nous avons obtenu de Monsieur le Sous-préfet de ne pas porter cette servitude sur les plans, mais lors de la consultation des services de l'Etat il nous sera demandé de le porter sur le plan des servitudes pour l'approbation du PLU. Voici le calendrier prévisionnel de la procédure à venir :

ARRÊT DU PLU LE 28.12.2010

Transmission pour avis aux Personnes Publiques Associées (Communes limitrophes, EPCI, Services de l'Etat...)
⌚ 3 mois
Arrêté Enquête Publique
⌚ 15 jours de publicité
Enquête Publique (Dossier PLU arrêté + avis personnes publiques)
⌚ 1 mois
+ Avis Commissaire Enquêteur ⌚ 1 mois
Approbation du PLU
Transmission au Préfet - Publicité
Caractère exécutoire immédiat

Dès l'ouverture de l'enquête publique, dont vous serez informés individuellement par une note d'info et publiquement par la presse locale, il vous appartiendra de vous rendre en mairie pour rencontrer le Commissaire-enquêteur et lui faire part de vos demandes ou de vos remarques.

Etxe bakoitzetara igorria izanen den informazio gutun baten bidez, bai eta ere publikoki tokiko prentsaren bidez, jakinen duzue noiz idekiko den inkesta publikoa. Orduan, zuen aldi izanen da herriko etxera etortzea, komisario ikertzailearekin harremanetan sartzeko, eta zuen galde edota ohararak jakinarazteko.

RAPPEL

DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le certificat d'Urbanisme

Il peut être demandé avant le lancement d'un projet de construction. Le C.U. permet d'obtenir des informations sur le terrain qui fera l'objet de travaux. Il précise notamment les règles d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété, la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

Le permis de construire

Il est nécessaire :

- En cas de construction d'une maison,
- En cas de construction d'un garage ou d'une dépendance si le projet comporte la création d'une surface de plancher nouvelle de plus de 20 m²,
- En cas de travaux d'agrandissement créant plus de 20 m².

La déclaration préalable

Elle doit être déposée :

- En cas de construction d'un garage ou d'une dépendance créant entre 2 m² et 20m² de surface de plancher,
- En cas de travaux de ravalement ou des travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction et qui créent entre 2m² et 20m² de surface de plancher,
- En cas de transformation de plus de 10m² de surface existante de plancher en surface habitable.

Aucune formalité n'est à accomplir en cas de construction inférieure à 2m² ainsi que pour les travaux d'entretien et de réparations ordinaires.

Couleurs autorisées

Blanc pour les murs maçonnés et pour les menuiseries, rouge basque, vert foncé et brun foncé ; les autres couleurs ne sont pas autorisées. Toute modification de couleur, lors d'un nouveau ravalement, doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Cas particulier des changements de destination

Il y a changement de destination lorsqu'un local passe de l'une à l'autre des catégories suivantes :

Habitation, hébergement hôtelier, bureau, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt.

Une déclaration préalable est au moins requise. Si le changement de destination s'accompagne de travaux qui modifient les structures porteuses ou la façade du bâtiment, un permis de construire doit être déposé.

Caducité du décret du 19 décembre 2008

Dans le cadre du plan de relance de 2008, le Gouvernement avait adopté un décret prolongeant d'un an le délai de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir ou des décisions de non-opposition à une déclaration préalable. Cette mesure a pris fin le 31 décembre 2010.

Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être effectuées, sur un document officiel, à la mairie de la commune dans laquelle les travaux ou la construction sont envisagés.

L'URBANISME EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de demandes traitées en 2010 :

**23 Permis de construire
dont 5 permis modificatifs**

21 Déclarations préalables (divers travaux)

**45 Certificats d'urbanisme
dont 8 d'information**



BUDGET

AURREKONTUA

Le budget municipal se compose de deux sections :

- une section de fonctionnement, pour les activités des services communaux.
- une section d'investissement, pour les gros achats et les travaux.

Dans un souci de saine gestion, les dépenses de fonctionnement doivent être inférieures aux recettes afin de dégager un excédent qui sera reporté à la section investissement pour financer des achats ou travaux nécessaires pour la commune.

Un budget municipal, c'est un peu comme le budget d'une famille : recettes, dépenses, épargne, emprunt.

BUDGET DE LA COMMUNE		
		
Salaires, retraites, autres revenus, allocations familiales ...	Impôts locaux, dotations de l'état, aide sur les salaires (contrats aidés CAE)	Recettes de fonctionnement : * 1 237 911 euros
Loyer, charges, alimentation, habillement, eau, électricité, loisirs ...	Salaire des agents municipaux, subventions aux associations, intérêts des emprunts, frais généraux (électricité, téléphone, petit entretien ...)	Dépenses de fonctionnement : 620 574 euros
Epargne	Excédent de fonctionnement ou autofinancement	Report à la section investissement : 617 337 euros
Emprunt, épargne, vente d'un bien, héritage	Autofinancement, subventions et dotations reçues pour l'investissement (département, région, état, Europe), vente d'un bien, emprunt	Recettes d'investissement : 969 785 euros
Achat d'un logement, d'une voiture, de meubles, d'électroménager, remboursement d'emprunts, ...	Travaux : voirie, aménagements, construction de bâtiments communaux, gros travaux d'entretien ... Achat de biens immobiliers Achat de gros matériel et de mobilier, ... Remboursement du capital des emprunts Provisions pour dépenses futures	Dépenses d'investissement : 969 785 euros

* Le budget de fonctionnement 2010 est supérieur à celui des années antérieures, notamment en raison des nouveaux services (Xoldo en régie ; accueil de loisirs ALSH). D'autre part, un excédent de 2009, partiellement lié au décalage d'opérations programmées (voirie, réseaux, parking Mankarroa, forêt), et des recettes exceptionnelles (vente de terrains) permettent de dégager un autofinancement conséquent qui nous sera très utile pour financer les investissements futurs en limitant le recours à l'emprunt.

Vous pouvez consulter le budget détaillé sur notre site internet. Le budget municipal est contrôlé par les services de l'Etat.

BUDGET

BUDGET TOURISME

Fonctionnement : 11 553 €

Sert à la mise en valeur et la promotion touristique du village par des manifestations diverses et divers supports de communication.

Se finance exclusivement par la taxe de séjour.

BUDGET CCAS

Fonctionnement : 11 008 €

Financement diverses aides sociales et notamment versement aide association familiale pour la garde des enfants et repas des aînés.

Recettes par subvention communale.

AURREKONTUA

SUBVENTIONS COMMUNALES

Cette année, la mairie a versé 18 389 € de subventions à diverses associations, dont 2 539 € pour la promotion de la langue et de la culture basques (enseignement, animations, médias), et 11 450 € pour les associations de la commune.

Comité des fêtes :	5 000 €
Ekin :	4 000 €
Aintzinat :	900 €
Pilotazaleak :	650 €
Txantxangorri :	500 €
Parents d'élèves :	400 €

CONTENTIEUX

Comme chaque année, nous faisons le point des affaires contentieuses en cours.

URBANISME

Affaire ZUBIALDE Pierre

Monsieur ZUBIALDE a formé un recours à l'encontre de trois certificats d'urbanisme (CU) négatifs, déposés à la suite de l'annulation du PLU. Par jugement en date du 30 juin 2010, le Tribunal administratif a annulé les CU négatifs, alors même que ces CU avaient déjà été refusés dans le cadre du PLU et que les recours engagés par Monsieur ZUBIALDE avaient été rejetés en 1ère et 2ème instance. La commune a fait appel du jugement.

LGV

Par un arrêté en date du 26 octobre 2010, le Préfet des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES a pris en considération des études d'élaboration de lignes nouvelles LGV.

Sous la coordination de la commune de SAINT-PIERRE-D'IRUBE, 14 communes affectées par cet arrêté, dont BIRIATOU, ont formé un recours à son encontre.

DIVERS

Affaire FERNANDEZ DEL CASTILLO Peïo

La propriété "Basakaitz", située au droit du mur du cimetière, a subi un effondrement du mur de soutènement de son accès et d'une partie de cet accès.

GATAZKAK

Par jugement en date du 10 mai 2010, le Tribunal de Grande Instance de Bayonne a déclaré que l'assureur de M. FERNANDEZ DEL CASTILLO, la compagnie AXA, devait prendre en charge l'effondrement du mur au titre de sa police d'assurance et l'a condamné à verser la somme correspondante.

AXA a formé un appel à l'encontre de cette décision et s'est par ailleurs retournée contre la commune, estimant que le dommage nous incombe, par recours en date du 28 septembre 2010. La date du jugement n'est pas connue à ce jour.

Affaire "Assainissement non collectif"

Par arrêtés en date du 14 juin et du 9 novembre 2010, le Préfet des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES a durci les prescriptions techniques relatives à l'assainissement non collectif.

L'Association des Maires des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES et la commune de BIRIATOU ont formé un recours à l'encontre de ces arrêtés qui ont pour conséquence de restreindre les possibilités de construction.

COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES SUD PAYS BASQUE

EUSKAL HERRI HEGOALDEKO

HERRI ELKARGOA

La Communauté de Communes Sud Pays Basque (CCSPB) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Créée en décembre 2005 et comprenant douze communes membres, elle forme avec ces dernières ce que l'on appelle, au niveau de l'organisation administrative française, notre "bloc communal".

Le Conseil communautaire, organe délibérant de la CCSPB, est composé de Conseillers communautaires désignés par les communes. Avec la loi de réforme des collectivités territoriales nouvellement adoptée, les Conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct, par fléchage sur les listes des élections municipales à venir.

La CCSPB est régie par le principe de spécialité, ce qui signifie qu'elle a uniquement compétence dans les domaines délégués par les communes membres ou conférés par la loi.

Elle diffère en cela des communes qui disposent d'une "clause générale de compétence" leur permettant de délibérer dans toutes les affaires les intéressant, dans le respect du droit et sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'une compétence dévolue à une autre collectivité (Europe, Etat, Région, Département, structure intercommunale).

Les compétences de la CCSPB, également appelées "intérêt communautaire", ont été définies dans le but de confier chaque compétence à l'échelon le plus pertinent et de mutualiser les moyens.

Par exemple, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement relève exclusivement de la compétence de la CCSPB, compte-tenu de la nature même des infrastructures et des réseaux, dont le maillage doit être réalisé dans un souci de cohérence sur tout le territoire communautaire. Depuis le 1er janvier 2011, la CCSPB a délégué le service public de l'eau et de l'assainissement, de la commune, à la Lyonnaise des eaux. C'est donc cette dernière qui vous adressera désormais les factures correspondant à votre consommation.

Cette facturation peut être mensualisée, pour cela vous pouvez vous renseigner auprès de la CCSPB ou de la Lyonnaise des eaux.

Pour tout renseignement concernant la CCSPB, ses compétences, ses projets et son fonctionnement, vous pouvez consulter le site internet www.cc-sudpaysbasque.com, téléphoner au 05 59 48 30 85 ou envoyer un mail à contact@ccspb.fr.

Herri elkargoko gaitasunak, elkargoko interesa deiturikoak, definituak izan dira, gaitasun bakotxari dagokion maila egokiena emateko helburuarekin bai eta ere baliabideak amankomunean ezarri ahal izateko.

Ur edangarriaren eta saneamenduaren kudeaketaren gaitasuna, Herri Elkargoarena da azpiegituren eta sareen izaera konduan harturik. Izan ere koherentea izateko azpiegituren eta sareen arteko loturak elkargoko lurralde mailan egin behar dira.

2011ko urtarilaren 1etik aitzina, herri elkargoak herriko ura eta saneamenduaren zerbitzu publikoa Lyonnaise des eaux enpresari utzi dio. Hemendik goiti zuen kontsumoari dagozkion fakturak helaraziko dizkizuen enpresa, hau izanen da.

Fakturazio hori hilabeteka egiten ahal da, horretarako, herri elkargoarekin edo Lyonnaise des eaux enpresarekin sartzen ahal zarete harremanetan.

Herri elkargoa, bere gaitasunak, bere proiektuak eta bere funtzionamenduari buruzko xehetasun gehiagorentzat,

www.cc-sudpaysbasque.com webgunean sar zaitezke, 05 59 48 30 85 -ra dei dezakezue, edo mail bait igor dezakezue contact@ccspb.fr helbidera.

POUR NOTRE BUDGET ET POUR LA PLANÈTE,

ÉCONOMISONS L'EAU.

L'eau avec l'assainissement coûte en moyenne 1,08 € par foyer et par jour.*

C'est un peu plus que le prix d'une baguette de pain, pour un service indispensable et de qualité. Pour la boisson, la cuisine, la douche, les toilettes, l'entretien de la maison et du linge, un foyer consomme en moyenne 120 m³ d'eau par an.

Depuis 2006, le service eau potable et assainissement est assuré par la Communauté de communes. Vous

pouvez consulter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement sur le site ccspb.fr.

** 120 m³ par an à 3,31 € ttc (tarif 2010 pour Biriato : 1,33 eau + 1,41 assainissement + taxes environnement + TVA 5,5 %). Nota : ce prix est inférieur à celui de la plupart des autres communes de la communauté. Il sera augmenté en 2011 pour tenir compte du coût de l'assainissement.*

DES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU

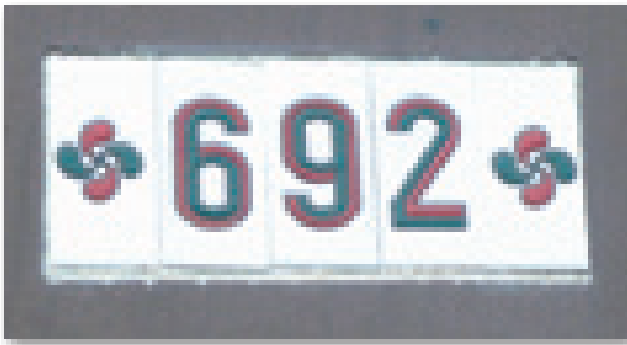
- *Je répare mes robinets et ma chasse d'eau : un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus chaque jour et une chasse d'eau, c'est 1000 litres d'eau perdus chaque jour. Les fuites peuvent représenter 20 % de la consommation d'un foyer.*
- *J'isole le chauffe-eau et les tuyaux : l'eau chaude arrive plus vite.*
- *J'équipe les toilettes d'un mécanisme de chasse d'eau économique : au lieu de 10 litres, j'utilise seulement 3 à 6 litres d'eau.*
- *Je ferme le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...*
- *Je prends des douches : je consomme ainsi 50 litres d'eau au lieu de 150 litres pour un bain.*
- *J'installe un mitigeur thermostatique : en trouvant instantanément la bonne température, j'économise 15 % de l'eau d'une douche.*
- *J'installe une pomme de douche avec aérateur : l'injection de bulles d'air donne l'impression d'utiliser la même quantité d'eau et pourtant je fais 30 à 40 % d'économie.*
- *Je choisis un lave-linge et un lave-vaisselle économes en eau en m'aidant de l'étiquette énergie : en effet, leur niveau de consommation peut varier, pour un lave-vaisselle de 15 à 40 litres et pour un lave-linge de 60 à 130 litres.*
- *Je remplis toujours complètement le lave-linge et le lave-vaisselle avant de les mettre en route ou j'utilise la touche "éco".*
- *Je lave la vaisselle en machine : j'utilise ainsi 15 à 19 L d'eau au lieu de 30 à 80 L à la main.*
- *Je réutilise l'eau de nettoyage des légumes pour arroser mes plantes.*
- *Je collecte l'eau de pluie à la descente des gouttières à l'aide de bidons : je m'en sers pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture, j'économise ainsi de l'eau potable.*

(source : www.developpement-durable.gouv.fr)

DIVERS

CONTENEUR POUBELLES À GAZTELU BERRI ZIKINONTZIEN BABESPENA GAZTELU BERRIN

Il aura fallu attendre un an pour que le toit du conteneur poubelle arraché par le vent en décembre 2009 soit réparé. Malgré d'incessantes relances de notre part, le dialogue entre le maître d'ouvrage, le Syndic des copropriétaires de Gaztelu Berri, et l'entreprise ayant réalisé l'ouvrage a malheureusement retardé la réparation du toit. Aujourd'hui, tout est enfin rentré dans l'ordre, ce n'est pas trop tôt !



NUMÉROTATION DES MAISONS ETXEEN ZENBATZEA

Les plaques de numérotation des maisons offertes par la commune rencontrent un vif succès.

Nous rappelons aux propriétaires qui n'auraient pas encore récupéré leurs plaques en mairie qu'ils peuvent encore venir les chercher, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

DIVAGATION DES CHIENS

NE LAISSEZ PAS VOS CHIENS DIVAGUER

De nombreuses personnes viennent se plaindre en mairie des chiens du voisinage livrés à eux-mêmes. Les propriétaires des chiens ont toujours de bonnes raisons, allant du portail mal fermé au manque de temps pour promener leur chien, et considèrent que leur animal ne fait de mal à personne.

A tous ces propriétaires qui laissent leur chien divaguer, il convient de rappeler que leur animal risque de causer un accident de la circulation ou d'avoir un jour une réaction imprévisible et mordre un passant ou s'attaquer à un troupeau. Il peut aussi se mettre à poursuivre un cycliste, effrayer un promeneur ou un enfant, ou encore laisser des saletés devant la porte du voisin.

La loi interdit la divagation des animaux domestiques :

Selon l'article 1385 du Code Civil, le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

XAKURREN NOLANAHIZKAKO MUGIMENDUAK

Selon l'article R. 622-2 du Code Pénal, le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe.

Selon l'article L. 211-19-1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Si l'appel au civisme ne suffit pas, la mairie sera amenée à prendre des mesures à l'encontre des propriétaires de chiens errants, compte-tenu des plaintes de voisinage que nous recevons.

Merci aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et de respect du voisinage en gardant leurs chiens chez eux et en les tenant en laisse sur la voie publique. Ce n'est pas parce que nous sommes à la campagne que la divagation est permise.

Milesker xakurren jabeei gizatasunaren izenean eta auzokoekiko errespetuz beren xakurrak etxean atxikitzeaz edota bide publikoan loturik atxikitzeaz.

XOLDO



Depuis la reprise en régie de la gestion de la salle polyvalente du Xoldo en avril 2009, les activités se sont multipliées, aussi bien dans la cancha qu'au bar.

Auparavant, lorsque le Xoldo était en gérance, l'utilisation de la cancha par la commune était contractuellement limitée à vingt jours par an. En dehors des fêtes du village, il était donc difficile d'y proposer des animations. Désormais, il nous est plus facile d'organiser une activité sur la cancha, et surtout de la mettre à disposition des associations du village, lorsque la demande nous parvient suffisamment à l'avance (minimum un mois).

Par exemple, cette année, l'Association des Parents d'Elèves a organisé diverses manifestations, dont un videgrenier ou encore une soirée Halloween. L'association EKIN a proposé son premier gala de catch. Quant à l'association Txantxangorri, elle utilise la cancha tous les dimanches après-midi pour des activités sportives destinées aux enfants du village.

Par ailleurs, les agents du Xoldo, Christophe HARGUINDEGUY et Stéphanie AROTÇARENA, ont organisé des compétitions de pelote dans lesquelles vous avez été nombreux à participer.

En ce qui concerne les activités du bar, des tournois de cartes ont désormais lieu très régulièrement. Malgré un début un peu difficile, compte-tenu de leur nouveauté, ils sont maintenant un rendez-vous incontournable pour les joueurs de tous âges! Chaque mois, vous pouvez ainsi participer à un tournoi de mus ou à un tournoi de poker.

Parmi les autres activités proposées au bar, citons encore les repas de groupe et les retransmissions télé des plus importants matchs de football et de rugby.

Pour l'année à venir, d'autres activités sont à l'étude, dans le but de développer l'activité et l'animation du village. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ! Renseignements et réservations au 05 59 20 37 51 ou à l'adresse mail xoldo@orange.fr

Aktibitateak biderkatu dira aurtan. Adibidez, hilabete guziz, mus edo "poker" txapelketa batean parte hartzen ahal duzue.

Beste aktibitateak aztertzen ari dira bainan zuek ere zuen proposamenak egin ditzakezue 05 59 20 37 51-ra edota xoldo@orange.fr helbide elektronikora.

2010 EN IMAGES

2010 IRUDITAN



1 Accueil des nouveaux arrivants le 22 janvier
Biriatur berriei ongi etorria urtarilaren 22an

2 Repas des aînés le 23 janvier
Adinekoen bazkaria, urtarilaren 23an

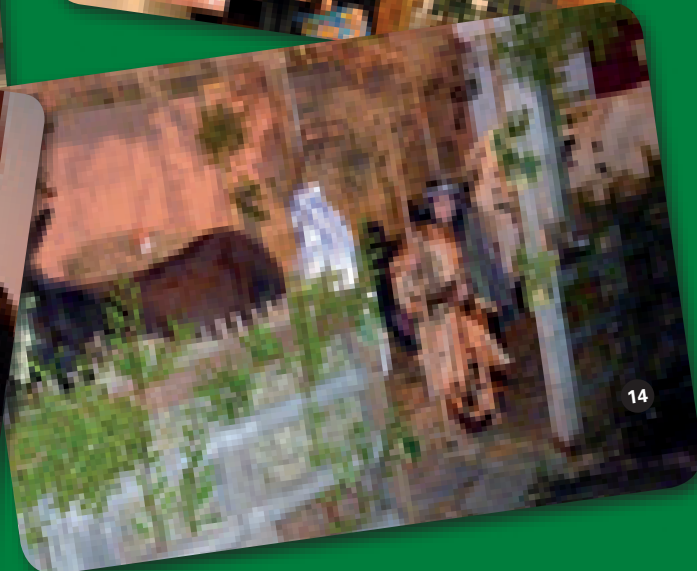
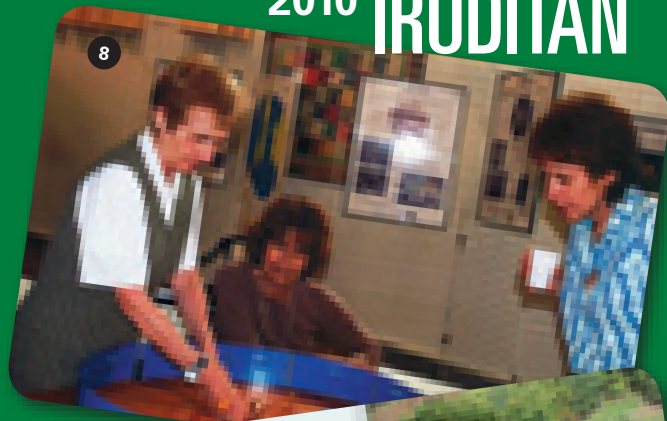
3 et 4 Carnaval de l'école le 19 février
Eskolako ihauteriak, otsailaren 19an.

5 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940
1940eko ekainaren 18ko deiaren 70. urtemuga

6 Remise du diplôme d'honneur des combattants de 1939-1945
à M. Pierre GAZTELUMENDI
1939-1945 arteko gudarien ohorezko diplomaren banaketa
GAZTELUMENDI Jaunari.

2010 EN IMAGES

2010 IRUDITAN



7 Théâtre le 30 juin
Antzerkia ekainaren 30ean

8 Astronomie le 16 juillet
Astronomia uztailaren 16an

9 Concert du groupe Diabolo le 19 juillet
Diabolo taldearen kontzetua uztailaren 19an

10 Cérémonie du 11 novembre
Azaroaren 11ko ekitaldia

11 Spectacle de Noël le 17 décembre
Eguberriko ikusgarria abenduaren 17an

12 Noël du personnel le 23 décembre
Langileen Eguberri eguna abenduaren 23an

13 et 14 Crèche vivante le 22
Krexa biziduna abenduaren 22an



AINZINAT

Une neuvième bonne année pour Aintzinat.

Avec ses 114 adhérents, un bureau qui se renouvelle dans ses fonctions et dans ses membres, l'association fonctionne sainement.

A nos ateliers déjà en place se sont ajoutés l'atelier mémoire, très ludique, une formule de ballades associée aux plaisirs de la bouche et une première expérience de séjour hors murs à Rosas cette année.

Si comme le prétend un de nos philosophes contemporains, le bonheur n'existe pas, mais plutôt des moments de joie : il me semble que de nombreux moments de joie ressemblent à du bonheur, ce qui nous permet bien sûr de résister aux

désagréments liés à l'âge, à la santé, aux soucis personnels ou familiaux que chacun vit.

De multitudes petits bonheurs donc, qui cassent la chaîne des petits ou grands malheurs.

Avec nos retrouvailles hebdomadaires des lundis pour la marche de remise en route, le mardi pour la pétanque, le jeudi pour les cartes et le « tricot-thé », le vendredi pour la gym puis la peinture, ce sont de véritables moments de retrouvailles joyeuses et de partage, que nous aimons. Aintzinat sans aucun doute contribue au « Bien vieillir à Biriattou ».

URTE BERRI ON



Cette année aura été une année riche en projets et en innovations. Nous avons pu nous lancer et réussir de nouveaux défis.

Un grand merci à nos partenaires et à l'ensemble des personnes qui nous ont aidés. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre.

Pour rappel, l'association Ekin a pour but d'accroître les activités culturelles, traditionnelles et touristiques, participer à l'animation du territoire communal et extra-communal, organiser des manifestations susceptibles d'intéresser la population locale et touristique. Le bureau est principalement constitué de Josiane SCHWARTZ, Présidente, Nathalie FERNANDEZ, Secrétaire et Jean-Remi GUICHARD, Trésorier.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2011, pleine de bonheur, de joie et riche en animations.

Mars - Marche du Printemps

Tous les ingrédients étaient réunis et nous avons passé une journée formidable. Nous nous réjouissons déjà à l'idée de nous retrouver en 2011 pour revivre ces moments forts en convivialité. Nous remercions plus particulièrement l'ATCRB pour le transport des marcheurs le matin avant le départ entre HENDAYE et BIRIATTOU.

Avril - Tournoi PlayStation

Encore un vif succès pour cette animation atypique. Le nombre et la qualité des participants étaient à la hauteur de nos prétentions. Nous sommes à la recherche de télévisions (55 cm minimum) pour brancher les consoles de jeux. Si vous souhaitez vous débarrasser d'un téléviseur, vous pouvez nous contacter...

Textes rédigés par les diverses associations

Juin - Repas de Village

Après la tentative échouée en 2009, nous sommes très heureux d'avoir forcé le destin en relançant cette idée de repas pour les villageois. Grâce à la générosité des Biriatar et à la volonté des membres des associations, nous avons réussi ce pari, en collaboration avec les associations Pilotazaleak, Aintzinat et le Comité des Fêtes. Nous étions près de 80 à table, une première très encourageant. Nous souhaitons remercier très chaleureusement Jean-Marie OYARZABAL, Jean-Marc ESCUDERO, Pierre HALZUET pour la qualité de la viande qu'ils nous ont offerte et André EMASABAL pour le prêt du chapiteau. Rendez-vous en juin 2011 pour la deuxième édition.

Juillet - Concours de Chiens de Bergers

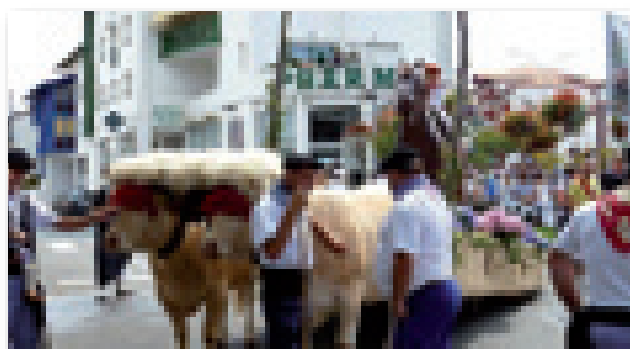
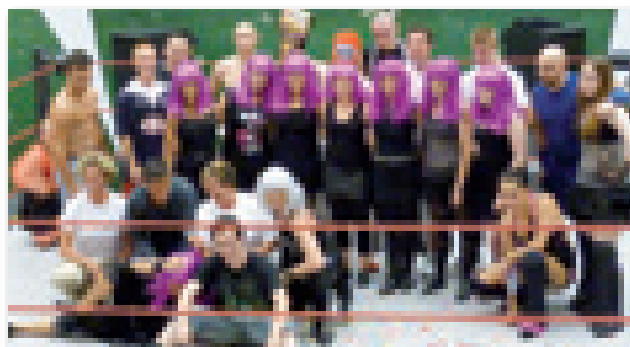
Heureusement, la pluie a cessé juste au début du concours ! Les Chiens et les Bergers nous ont offert encore et toujours un spectacle magnifique avec un final à suspens.

Août - Gala de Catch

L'idée germait depuis quelques temps déjà et cette année, pour la première fois, nous avons organisé un Gala de Catch. Si financièrement le résultat n'est pas bon, la conclusion reste positive, avec 200 entrées, des spectateurs ayant pris beaucoup de plaisir. La séance de dédicace a témoigné de la popularité de ce sport.

Août - Fête basque

Cette année nous avons souhaité participer à la cavalcade de la fête basque et réaliser un char pour les Biriatar, sur le thème du jeu de l'oie. Heureusement nous avons un artisan ébéniste dans notre équipe qui a confectionné un décor dans la plus pure tradition. Nous avons ensuite invité l'ensemble de la population à partager et s'approprier le char aux couleurs de la commune.



COMITE DES FETES

Durant cette année, le comité des fêtes a essayé d'organiser aux mieux quelques manifestations pour le village.

En septembre nous avons à nouveau eu le grand plaisir d'organiser la célèbre course BIRIATOU-IBARDIN qui grâce à presque 120 coureurs a remporté un franc succès.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes ainsi que les généreux sponsors et la croix rouge qui ont contribué à l'excellent déroulement de cet événement sportif.

Nous avons terminé cette année par les traditionnelles fêtes de la Saint Martin qui ont compté comme l'an dernier un week-end en moins suite à des difficultés d'ordre financières qui perdurent à notre grand regret.

Malgré cette atmosphère pesante, nous avons été en mesure d'organiser 5 jours de fête au sein du village de BIRIATOU, qui ont su attirer en nombre toutes générations confondues notamment lors du repas des tripotx, des

différents bals et concerts, sans oublier les kantaldi, la journée des enfants et enfin le célèbre jeu de l'oie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ces fêtes, ainsi que les Biriatar pour leur générosité et leur indéfectible soutien. Une grande remise en question et de profonds changements vont s'opérer dans l'année à venir en raison de la difficulté toujours plus grande à mener à bien les projets du comité des fêtes. Dans un premier temps le bureau au complet va être soumis à un nouveau scrutin et la deuxième étape sera de repenser les fêtes en restant attaché aux coutumes associées.

Cependant pour apporter un peu de fraîcheur et de bonnes idées à ce jeune comité des fêtes, nous invitons tous les jeunes et moins jeunes qui veulent intégrer le comité à nous rejoindre, dans une ambiance chaleureuse et agréable.

URTE BERRI ON DENERI !!!

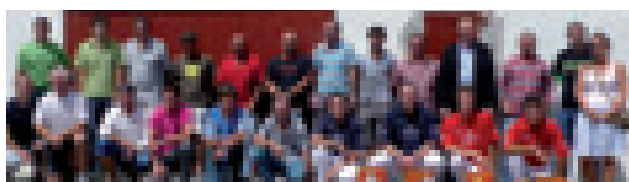
PILOTAZALEAK

TOURNOI PALA ANCHA

40 équipes ont participé au tournoi local réparties en 3 catégories. Les finales se sont déroulées le 31 juillet après 3 mois et demi de compétition et clôturées autour d'une bonne table préparée par l'association.

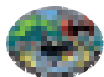
Les résultats :

1^{re} série :	ANDUEZA Frères	40
	C/ SORHUET - HALZUET	25
2^e série :	TENANT-LAFITTE	40
	C/ APRENDISTEGUI - BERRA	37
3^e série :	ROMA Père et fils	40
	C/ MARTIN Frères	34



TOURNOI PROFESSIONNEL

Cette année, nous avons décidé d'intégrer des jeunes en devenir afin qu'ils puissent s'aguerrir au contact de joueurs chevronnés du circuit élite pro. Le tournoi a donné lieu à de superbes joutes avec en point d'orgue une finale de toute beauté qui restera dans les annales. Victoire sur le fil de ELGAR – OÇAFRAIN au dépens de IBARROLA – YUSTEDE 40 à 38 sous les yeux d'un public conquis.



ASSOCIATION DES PECHEURS DE LA BIDASSOA

Après l'ouverture de la pêche à la truite en Bidassoa le 6 mars, que l'association a marqué, comme à son habitude, d'un Krakada au bord de l'eau des plus conviviaux et où l'on pouvait acheter sa carte de soutien, la saison s'est plutôt bien déroulée pour l'A.P.B.

En effet un nombre important de pêcheurs retrouve le chemin du fleuve frontière... Depuis quelques années le sentier des pêcheurs est, en effet, de plus en plus fréquenté, du fait, d'abord de son achèvement puisque l'on peut déjà depuis quelques temps, aller en pêchant de Ondibar à San Miguel et pour la prochaine

TOURNOI MAIN NUE

36 équipes étaient représentées, réparties en 3 séries. Toutefois, en raison des championnats du monde de PAU nous n'avons pas pu disposer du plateau habituel chez les tenors.

En effet, si dans l'ensemble le tournoi a été d'un bon niveau, 8 joueurs ont fait défaut pour cause de préselection à ces championnats. Malgré un épilogue tardif, les finales se sont déroulées le 26 septembre sous un soleil printanier.

Les résultats :

1^{re} série :	ITOIZ - ARAMENDY	40
	EC/ LGAR – YUSTEDE	25
2^e série :	AROTZARENA - DIBAR	40
	C/ MARTIARENA Père et fils	35
3^e série :	ANDUEZA - MICHEO	40
	C/ DAUBAS - URDAMPILLETA	23

TOURNOI DU DIARIO VASCO

Il regroupe l'élite de la main nue amateur en mur à gauche et sert de tremplin pour le passage chez les professionnels.

Dans le cadre de ce tournoi nous avons eu l'opportunité d'organiser le 16 octobre deux huitièmes de finales au Xoldo qui pour l'occasion affichait complet. Les pelotazale ont pu ainsi apprécier la dextérité de ces jeunes promis à un bel avenir. Le soir venu, l'association a convié l'ensemble de ses partenaires (joueurs, sponsors, membres) aux Jardins de Bakea afin de clôturer la saison autour d'une bonne table dans une ambiance chaleureuse.

ouverture, cela devrait être possible depuis Iztokita. A noter la possibilité de changer de rive par eaux basses, ce qui en fait un magnifique parcours de pêche.

Autre sujet de satisfaction, le concours international de la pêche à la truite en Bidassoa, qui réunit les pêcheurs du sud et du nord pour une amicale rencontre au bord du fleuve, organisé alternativement par l'A.P.B. et l'association des pêcheurs et des chasseurs d'Irun et cette année par ces derniers, a vu la victoire des labourdins...Le trophée a donc passé la saison 2010/11 sur la rive droite et sera remis en jeu le 4 juin à Onchista, venez nombreux encourager les équipiers de

l'A.P.B. dès 8 heures ce jour là et ne manquez surtout pas la remise des trophées ver 11h30/ 12 heures... C'est toujours un grand moment d'amitié et de convivialité. Plusieurs apports de truites surdensitaires ont été effectués, pour les concours, mais pas seulement, ce qui rend attrayante la pratique halieutique sur le fleuve et surtout protège le cheptel autochtone de "truites souche Bidassoa" nos amis les pêcheurs prenant plus facilement les arcs en ciel de pisciculture (qui de plus sont stériles, ce qui évite les croisements) que nos sauvages....

Un projet est en cours concernant la production à St Pée de truites de la Bidassoa, afin d'augmenter la qualité du rempoissonnement.

Les concours de l'été se sont très bien déroulés, les 24 juillet et le 15 août : fréquentation stable +, moitié locaux, moitié touristes et avec un vainqueur "local" en Juillet M. Roman et un vainqueur "touriste" en août, M. Costes.

A chaque fois, ces concours se clôturent par la remise des trophées par les élus qui nous aident beaucoup dans notre mission d'entretien, de surveillance et d'animation du fleuve : Subvention et coupe des



municipalités "riveraines" : BIRIATOU, HENDAYE et URRUGNE. Tous les participants mais aussi les sympathisants y sont invités.

De bonnes nouvelles aussi concernant les saumons et les truites de mer, pendant les mois d'octobre et novembre un grand nombre de passages a été compté, ce qui laisse présager une belle reproduction et des pêches futures très intéressantes, nous pensons que la pêche de nuit des truites de mer (localement reo) pourrait être autorisée au moins un ou deux soirs par semaine, et la demande va en être faite auprès des autorités...Ceci ajouterait un intérêt supplémentaire à la pêche dans notre si beau fleuve frontière : " ZAIDU GURE IBAIA"

A bientôt au bord de l'eau

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des Parents d'élèves de l'école de Biriatoú existe depuis juin 2008 / *iriatuko eskolako ikasleen guraso elkarte* 2008. *urtetik lanean ari da.*

Ses objectifs principaux sont de / *Bere helburu garrantzitsuenak hauexek dira :*

- récolter des fonds afin de soutenir financièrement aux projets proposés par l'école de Biriatoú / *dirua biltzea Biriatuko eskolak proposatzen dituen proiektuak ahal bezain bat laguntzeko.*

- d'offrir des activités récréatives aux enfants du village / *Herriko hurrei jolas ekintzak eskaintzea.*

Voici diverses manifestations que nous effectuons / *Horra egiten diren ekintzetako batzuk :*

Tous les vendredis de 18h30 à 19h30, dans la salle Elkartea, apprentissage et répétition de danse basque (Mutxiko) / *Ostiraleri, 18:30etatik 19:30etara Elkartea aretoan, Mutxikoen ikastaro eta saioak.*

Fête costumée, de la musique, des stands récréatifs, jeux, maquillages et grands frissons pour Halloween... (30/10/2010) / *Halloween Kari, mozorro besta, musika, jokoak, aurpegiak tindatzekoak eta hotzikarak...*

Chaque année, les enfants passent de quartier en

quartier (récolte de dons, livres, jeux et jouets...) et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année en chanson. (Fin décembre) / *Urtero, haurrak auzoz-auzo pasatzen dira kantuen bidez Gabon zoriontsuak opatzeko eta bide batez liburuak, jostailuak, jolasak eta bestelakoak biltzeko.*

Un concert est organisé pour une fête du travail en musique (01/05/2010) / *Lanaren ospakizun eguna musikaz ospatzeko, kontzertu bat antolatua da.*

Pour un geste éco-citoyen et pour dénicher l'objet rare, caves et greniers sont vidés. (06/06/2010) / *Keinu ekologiko eta hiritarra egiteko eta altxor bitxiak topatzeko, soto eta ganbarak hustuak dira.*

Tous les ans, avant les vacances d'été, un repas rassemble petits et grands. (fin juin) / *Urtero, udako bakantzak aitzin, bazkari batez haur eta heldu biltzen dira.*

Un grand merci aux personnes qui participent et collaborent avec nous pour faire de ces moments partagés des instants agréables et conviviaux / *Milesker handi bat parte hartzen dutenei eta gurekin elkarlanean ari direnei, partekatzen ditugun momentu horiek atseginak eta lagunkoia egiten dituztelako.*

ETAT CIVIL 2010



Naissances (20)

ROUXEL Xan Salvatore	8 janvier
SOLER Ilana	22 janvier
SORHUET Pantxoa Peio Xan	22 février
BUSO Andde Gabriel Patrick	3 mars
ALBERT Kylian	15 mars
HARAMBOURE Ekain	18 mars
BÉNÉ Zak Jean André	5 avril
LABARTHE Jade	5 avril
LAZCANOTEGUY Unai	5 avril
LECUONA Eztitxu Marie	7 mai
EYT Louane Corine Monique	2 juin
DUCLOIE Noa	15 juin
BERGEROU Anton Albert	21 juin
ESCUDERO--MILAGE Jokin Xabi	3 août
LARRONDO--APRENDISTEGUY Maddi	16 août
VEGAS Unai Olegario Didier	4 octobre
BOUZOMITA AGUIRRE Mohamed Kilian	22 octobre
SORHUET Otxanda	28 octobre
CAÑAMAQUE Alaia Mari / CAÑAMAQUE Haizea Itxaso	26 décembre



Mariages (5)

ZUBIALDE-ELZAURDIA Gabriel et DURAN FERNANDEZ Marlène	28 août
POLOULIAKH Dmitro et MORIN Noëlie	18 septembre
KOENINGER Christophe et SPINA Nathalie	25 septembre
UGALDE François et GROBAS VARGAS Monica	2 octobre
BARROSO MACHADO Carlos et HARISTOY Geneviève	16 octobre



Décès (8)

LECUONA François (86 ans)	24 janvier
LARZABAL Amélie (88 ans)	9 mars
ESTOMBA Pilar (86 ans)	23 avril
URANGA Hippolyte (93 ans)	1er juin
URRUTIA Stéphanie (86 ans)	8 juin
ZAPIRAIN Jean (58 ans)	22 juin
KINGWELL Ronald Peter (72 ans)	27 septembre
GARCIA y GONZALEZ Jesus (74 ans)	27 octobre

BIRIATUKO GEROA

• Dans le courant de l'année 2010, outre les décisions municipales avec lesquelles nous étions en accord (électrification, travaux de voirie, aménagement du quartier Mankarroa, plan d'accessibilité des espaces publics et voirie...), nous sommes heureux qu'un dispositif de bourses communales d'études supérieures, porté par notre groupe, ait pu voir le jour à Biriattou. Priorité doit être en effet donnée à un appui municipal aux jeunes générations, véritable atout pour notre commune.

• L'année 2010 a également vu l'organisation d'une soirée, au fronton, en novembre dernier, dans la plus pure tradition des fêtes, impulsée et gérée par l'association Biriattuko Geroa, avec la collaboration du comité des fêtes, de l'association des parents d'élèves et l'autorisation de la municipalité. Devant le succès de cette manifestation, preuve est faite qu'il est possible de créer une politique en matière d'animation dans le sens d'une dynamisation et d'une cohésion du village.

• Le PLU est en cours d'élaboration. 2011 verra l'avènement de ce document d'urbanisme. Gardons à l'esprit qu'il est vital que nos concitoyens et leurs enfants puissent s'installer dans leur propre commune. Soyons également conscients que des contraintes extérieures existent et qu'un PLU est par nature un document qui ne fait que rarement l'unanimité. Toutefois, un effort particulier et appuyé doit être effectué en faveur des Biriattuar dont le seul souhait est de vivre chez eux.

Devant l'importance de cet enjeu, il est crucial qu'un maximum de Biriattuar, dès maintenant et pas seulement durant la phase d'enquête publique, se déplace en mairie afin d'une part, de prendre connaissance de ce qui ne reste à l'heure actuelle qu'un projet, et d'autre part, de proposer d'éventuelles modifications qui devront être examinées dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), cœur du PLU. Manifestez-vous !

Enfin, et il faut que vous le sachiez, depuis le début de notre mandat, nous ne disposons que d'une demi page d'expression (traduction éventuelle comprise), la majorité se réservant l'autre demi page en guise de droit de réponse. Après tout pourquoi pas ? Dans ce cas, il serait bon qu'elle nous associe pour une fois à la rédaction du bulletin censé être municipal.

Remarquez chaque année c'est un réel plaisir, non seulement nous découvrons le bulletin en même temps que vous mais en plus, nous attendons avec impatience la réponse caricaturale de nos contradicteurs. Chacun son rôle !

Nous vous souhaitons une excellente année 2011 ! Urte berri on ! Feliz ano nuevo !

Meilleurs vœux à tous ! Urte berri on deneri ! Feliz ano nuevo !

EQUIPE MAJORITAIRE

• Extrait du Code général des Collectivités territoriales :

Art. L. 2121-27-1 (L. n° 2002-276 du 27 fév. 2002, art. 14) Dans les communes de 1 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.

BIRIATOU compte 1 200 habitants ! Donc ici, tout est écrit et tout est dit...

• Au-delà de la critique de ne pas laisser plus de place à l'opposition dans le bulletin municipal, critique que le texte ci-dessus contredit, nous avons constaté une réelle amélioration des relations entre les deux groupes cette année, à la suite d'une réunion organisée à notre initiative. Les attaques personnelles ont cessé et, parfois même, nous avons pu travailler de concert, comme ce fût le cas pour l'élaboration du PLU à laquelle un membre de l'opposition a pleinement participé et a validé toutes les décisions prises.

Ainsi, le climat de méfiance s'est peu à peu estompé et la quasi-totalité des délibérations ont été votées à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

• Nous regrettons en revanche le vote des élus de Biriattuko geroa concernant la demande de classement de BIRIATOU parmi les plus beaux villages de France, lors de la réunion du Conseil municipal du 28 décembre.

En effet, trois d'entre eux se sont abstenus et un a voté contre. Le classement parmi les plus beaux villages de France permettrait pourtant d'accroître la notoriété du village et de favoriser son développement touristique et économique. Il s'agit d'une reconnaissance très convoitée, que peu de communes parviennent à obtenir (155 au plan national). L'unanimité du Conseil municipal aurait certainement fait preuve d'une démarche plus volontariste.

Nous, nous préférons nous tourner résolument vers l'avenir, sans oublier notre histoire, et nous ouvrir aux autres. A chacun sa vision de la gestion, du développement et du progrès.

Très bonne année, urte berri on !

Vue aérienne de Mankarroa



Bonne année 2011 Urte berri on !

Mairie - Herriko Etxea - 64700 Bariatou - tél. 05 59 20 71 24 - fax 05 59 20 96 18
contact@mairie-bariatou.fr - www.bariatou.fr



Vue aérienne de Gaztelu Berri